



GRÈVES, BLOCAGES JUSQU'AU

RETRAIT TOTAL !

Dossier
DROGUES :
Dépénaliser, légaliser et accompagner les usages
Pages 6 et 7

ÉDITO
Solidarité avec les victimes du séisme en Syrie et en Turquie
Page 2

PREMIER PLAN
Grande-Bretagne. La vague de grèves continue à se développer
Page 3

ACTU INTERNATIONALE
États-Unis. Un ballon-espion chinois abattu préfigure les conflits à venir Page 4

Pérou. La population toujours dans les rues fait face à l'autoritarisme
Page 5

ACTU SOCIALE
Éducation nationale. Une profonde colère contre le gouvernement
Page 8

SNCF. «Le principal souci pour la grève aujourd'hui, c'est le manque d'argent»
Page 9

LIBRE EXPRESSION
Entretien avec Aladin Lévéque, enseignant (Sud éducation et collectif des répriméEs de l'Éducation nationale)
Page 12



Par JULIEN SALINGUE

Solidarité avec les victimes du séisme en Syrie et en Turquie

A l'heure où ces lignes sont écrites, le bilan — encore provisoire — du séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février s'élevait à plus de 5 000 morts. Les images des scènes de désolation et de tristesse continuent d'affluer, et la Turquie a décrété l'état d'urgence dans 10 provinces pour une durée de trois mois. D'après l'ONU, ce sont 23 millions de personnes qui ont été exposées au séisme et à sa réplique de même ampleur, dont environ cinq millions de personnes vulnérables. Autant dire que la catastrophe est loin d'être terminée, et que les milliers de secouristes mobilisés vont continuer d'extraire des corps sans vie pendant des jours, voire des semaines.

On se sent toujours désarmé face à ce type de catastrophe, qui apparaît comme inéluctable et irrésistible. Et pourtant. Force est de constater que ce sont toujours les plus pauvres, les plus démunis, les plus marginalisés, qui sont frappés par ces catastrophes. Et en l'occurrence, ce sont bien des zones particulièrement pauvres qui ont été touchées, au nord de la Syrie et au sud de la Turquie, et notamment au Kurdistan.

Comme l'a souligné le Conseil démocratique kurde en France (CDK-F) dans un communiqué, « il est notoire que la Turquie et le Kurdistan sont situés sur des lignes de faille géologique majeures, ce qui expose la région à des risques de tremblements de terre importants. Néanmoins, les autorités turques n'ont jamais pris les mesures nécessaires pour prévenir ces risques. »

Pire encore : « les effets du séisme sont aggravés par la corruption endémique qui a été institutionnalisée au cours des deux décennies de règne de Recep Tayyip Erdogan et de son Parti de la justice et du développement (AKP). Les nominations dans les ministères, notamment les ministères de l'Environnement et de l'Urbanisation, sont plus déterminées par le népotisme et la loyauté envers Erdogan et l'AKP que par le mérite et les compétences. » Le NPA envoie toute sa solidarité aux populations touchées par ce drame, et partage la douleur de celles et ceux qui ont perdu des proches dans ce tragique événement. Nous nous ferons l'écho des initiatives de solidarité qui commencent à se développer, en toute indépendance de pouvoir et d'institutions qui, dans ce cas comme dans trop d'autres, ressemblent avant tout à des pompiers pyromanes.

BIEN DIT

La retraite c'est comme la galette : on la veut complète

Pancarte lors de la manifestation du 7 février à Lorient (56).

À la Une

RETRAITES Le 11 février dans la rue ! Grèves, blocages, jusqu'au retrait total !

S'ouvrirait ce lundi 6 février à l'Assemblée nationale le débat sur la réforme des retraites dans une ambiance tendue, alors que de nombreux salariés étaient en grève et dans la rue le 7 février.

A près avoir déclaré que l'âge de 64 ans n'était pas négociable et perdu l'appui de nombreux députés LR, pourtant indispensable, la Première ministre a semblé affaiblie. Sans majorité réelle, elle a dû concéder un élargissement du dispositif des « carrières longues » à celles et ceux qui ont commencé à travailler entre 20 et 21 ans.

Illégitime
La belle affaire ! À peine une concession ! En vérité, Elisabeth Borne n'a pas vacillé. Elle n'a d'ailleurs pas regagné tous ses alliés perdus... de LR, qui jusqu'au bout tâcheront de se tailler une image « sociale » auprès de leur électorat foncièrement à droite. La Première ministre croyait pourtant reprendre la main, voilà que le timing lui échappe. Car, c'est désormais au tour du ministre du Travail, Olivier Dussopt, sur lequel elle comptait pour défendre la réforme, d'être le maillon faible. Soupçonné de « favoritisme » dans l'attribution d'un marché de l'eau à Annecy, l'hémicycle lui a été si hostile qu'il n'a pu s'exprimer qu'après de longues minutes de huées et de quolibets. Au baromètre de l'illégitimité, tout indique un avis de tempête pour le gouvernement Borne 1/Macron II.

Il ne restait plus donc aux députés de la majorité qu'à envoyer Aurore Bergé, porte-parole du groupe Renaissance à l'Assemblée, expliquer sans ciller que la Nupes vote plus souvent avec le RN que n'importe quel groupe parlementaire. Un mensonge de plus pour que la macronie ne perde pas la face (sic !). C'est bien le groupe LR, dont le gouvernement veut s'attribuer les bonnes grâces, qui vote le plus souvent avec le RN, comme l'indique un fact-checking du journal *Libération*. Il s'en ait fallu de peu que les députés de

RETRAITES : UN PEU DE PÉDAGOGIE



CHARMAG

la Nupes ne soient qualifiés de zadistes ! Le parlementarisme, tout un art !

Compter avec la rue et les AG
Bref, si plusieurs députés de la Nupes sont intervenus pour dire à quel point la réforme était injuste, ce faisant l'écho de la rue et le porte-voix des travailleurs, comme Mathilde Panot et Rachel Keke, le débat parlementaire qui s'ouvre, si toutefois il est mené jusqu'au bout, ne saurait aboutir à la victoire, c'est-à-dire au retrait total de ce projet de loi régressif. Avec 20 000 amendements sur la réforme, le travail risque d'être long et vain...

C'est sur la rue et le blocage du pays qu'il faut compter pour faire reculer le gouvernement, obtenir le retrait de cette contre-réforme et viser les 60 ans et les 37,5 annuités. Le 7 février, si les grévistes et les manifestants ont peut-être été un peu moins nombreux, la colère est restée intacte. La mobilisation des salariés a été très forte dans de nombreuses villes de France et au moins égale à la journée du 19 janvier qui avait été saluée comme une journée historique. 10 000 personnes ont défilé à Quimper, 45 000 à Nantes, 80 000 à Nantes, 12 000 à Bayonne, 15 000 à Amiens, 27 000 à Grenoble, 8 000 à Laval, 25 000 à Rennes, 10 000

à Orléans, 15 000 à Cherbourg, 50 000 à Bordeaux, etc.

Course de fond

La perspective d'un 11 février, un samedi, qui soit encore plus fort ne peut que nous réjouir, car dans la rue, ensemble, nous reprenons confiance en notre nombre et plus encore en notre force commune. Nous reprenons confiance en la justice, la justice sociale, démocratique, en nos capacités collectives à résister et à penser contre la résignation et les politiques des profits et des grands intérêts. En cette troisième journée de mobilisation, Fabien Roussel a même déclaré que « la victoire est à portée de basket ». Une affirmation un brin audacieuse quand même, car notre nombre si important soit-il ne suffira pas pour gagner. Aux bons chiffres doit s'ajouter une stratégie pour gagner. Avec les journées de mobilisation répétées, le risque est grand de voir les grévistes s'essouffler en ces temps de fin de mois difficiles. D'autant qu'une course de fond s'engage sans réel plan de bataille de la part des directions syndicales.

Mettre un coup d'arrêt à ce projet de contre-réforme, c'est nécessaire. Alors pour gagner, il faut continuer à s'organiser : voir comment mettre la pression maximum en bloquant l'économie ; construire la mobilisation, en particulier en préparant dès maintenant la journée du 8 mars et en se dotant d'un calendrier pour construire un mouvement de grève reconductible ; aller chercher tous les soutiens ; remplir les caisses de grève ; tisser les liens interprofessionnels ; organiser des manifestations locales... Gagner cette seconde manche du combat est à notre portée !

Nouveau Parti anticapitaliste

RETRAITES Opposant de façade à la réforme, le RN n'a rien à faire dans les cortèges

Avec l'ouverture des séances à l'Assemblée nationale, le Rassemblement national (RN) va jouer au premier opposant à la contre-réforme des retraites. À coups de déclarations sur la « loi Macron-Mélenchon » et ses « idiots utiles », les députés du RN ne reculent déjà devant rien pour se faire les porte-voix de la « France qui travaille ».

Le RN a surtout en tête les présidentielles de 2027 et le profil « social » de sa candidate pour rafraîchir la mise de la colère sociale déçue. Le RN a tout intérêt à l'adoption du projet Macron-Borne. D'ailleurs, il s'y attache : sans offrir de réel contre-projet favorable aux salariés, le groupe de Marine Le Pen ne donne aucun outil pour construire une opposition efficace. Cette évidence

est de moins en moins ancrée à une échelle de masse. La mobilisation contre les retraites est une occasion déterminante à saisir pour établir la supercherie du discours social du RN et dévoiler son projet déléterre.

Une motion référendaire... pour arrêter la grève

Pour appuyer son opposition, le RN dégaine la « souveraineté populaire »

avec un projet de référendum. Sa motion référendaire choisie par tirage au sort est une aubaine. Le RN retourne un argument de Jean-Luc Mélenchon pour mettre « au défi les autres partis qui se disent d'opposition d'adopter la motion référendaire ». Voulant incarner le sérieux d'un parti de gouvernement, les députés du RN dénoncent « l'obstruction pure et simple » de la

L'EXTRÊME DROITE ET LE MONDE DU TRAVAIL



CHARMAG

Un monde à changer

4,1 MILLIONS DE PERSONNES MAL LOGÉ·S EN FRANCE 2023

Le rapport annuel de la Fondation Abbé-Pierre (FAP) fait l'état des lieux de la situation du mal-logement en France. Le bilan de la première année du quinquennat Macron 2 est accablant! Les personnes « privées de logement personnel » (sans domicile, en chambres d'hôtel, habitations de fortune, hébergement « constraint » chez des tiers), sont estimées à 1098 000. Les personnes « vivant dans des conditions de logement très difficiles » (privation de confort, surpeuplement « accentué ») à 2819 000, auxquelles s'ajoutent les gens du voyage dans de mauvaises conditions d'habitat et les résidents de « foyers de travailleurs migrants non traités ». Soit un total de 4 148 000 de personnes mal logées. 1299 000 personnes en situation de surpeuplement dit « modéré » (une

pièce de moins que la norme). 1210 000 locataires en situation d'impayés (loyers ou charges), risquant une expulsion locative. 1123 000 propriétaires occupants, vivant dans des copropriétés en difficulté. Les ménages « ayant eu froid » représentent 3558 000 personnes. L'effort financier excessif (plus de 35% des revenus consacrés au logement) touche 5732 000 personnes. Après la crise sanitaire mondiale qui a durement touché les plus pauvres, 2022 a été l'année d'une inflation record notamment des prix de l'énergie. Les plus pauvres n'ont pas pu compter sur les politiques publiques pour les protéger! La FAP estime que la première année de Macron 2 aura été : « une année blanche ou presque dans la lutte contre le mal-logement, marquée par la poursuite des coupes budgétaires ».

Des enfants à la rue en hiver, des femmes enceintes ou de jeunes mères avec leurs nourrissons sont régulièrement refusées par les services d'hébergement faute de places. Les expulsions sans relogement se multiplient : partout des squats et campements sont évacués par les flics (2078 expulsions collectives entre novembre 2021 et octobre 2022 contre 1330 l'année précédente). Des logements de plus en plus chers face à des ménages au budget miné par les dépenses contraintes (charges locatives, frais de chauffage, assurances...).

Les perspectives de construction de HLM sont très mauvaises : on est passé de 124 000 logements sociaux financés en 2016 à 95 000 en 2021. Très loin donc des 150 000 HLM par an, présentés un temps comme objectif officiel. Un avenir bien sombre, donc, sachant que 2,3 millions de ménages sont en attente de logement social.

Claude Moro

Le chiffre

514 milliards

C'est, en dollars, le chiffre d'affaires du géant Amazon pour l'année 2022. Un chiffre vertigineux pour la multinationale de Jeff Bezos : 514 milliards, c'est un peu plus que le PIB du Nigeria (219 millions d'habitants), 31^e au classement mondial.



Agenda

Vendredi 10 février, assemblée de mobilisation contre la loi Darmanin, Paris 10^e. À 18 h à la bourse du travail, salle Ambroise-Croizat, 3, rue du Château-d'Eau.

Samedi 11 février, journée interprofessionnelle de grève et manifestations pour nos retraites. À Paris, à 13 h, à République.

Samedi 18 février, manifestations contre les CRA et la loi Darmanin. À Paris, à 14 h, métro Porte-Dorée.

Samedi 4 mars, manifestation contre la loi Darmanin. À l'appel de l'UCI 2023.

Mercredi 8 mars, journée internationale de grève et manifestations féministes.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveau lanticapitaliste.org

Fonctionnaires, enseignantEs, conducteurEs de train et professeurEs d'école ont déposé leurs outils de travail. Ils ont non seulement monté des piquets de grève sur leurs lieux de travail, mais ont également participé à des manifestations et des rassemblements dynamiques dans les centres-villes. Les actions avaient deux objectifs : faire avancer les conflits sur les salaires et les conditions de travail et s'opposer aux lois antisociales encore plus dures que le gouvernement britannique conservateur est en train de faire adopter par le Parlement de Westminster.

Actions, grèves, manifestations

Malgré le fait que les grands médias, très souvent main dans la main avec le gouvernement britannique, ont attaqué les grévistes pendant des mois et ont désespérément essayé de trouver de prétendus « gens normaux » qui s'élèveraient contre elles et eux, les grèves restent extrêmement populaires. De nombreux rapports font état de parents et d'élèves rejoignant les piquets de grève dans les écoles. Les étudiantEs ont également rejoint les piquets de grève et les manifestations sur les campus de Grande-Bretagne. Les groupes de solidarité d'étudiantEs en grève commencent à faire partie intégrante de la vie sur

GRANDE-BRETAGNE La vague de grèves continue à se développer

Près d'un demi-million de travailleurEs de six syndicats ont entamé des actions de grève à travers la Grande-Bretagne le 1^{er} février, dans le cadre de la plus grande vague de grèves depuis plus de dix ans.

les campus et à poser la question de l'impact de l'augmentation du coût de la vie sur un million d'étudiantEs, qui est largement invisible à l'heure actuelle.

Les marches du 1^{er} février ont été accueillies par les klaxons des bus et des voitures en signe de soutien et par les gens qui sortaient de leur lieu de travail et de leur maison pour applaudir. De plus en plus de travailleurEs reconnaissent que la crise du coût de la vie est une attaque contre chacun d'entre nous, qu'il s'agisse de travailleurEs ou de chômeurEs, et de toutes les générations.

Les chiffres de participation aux manifestations sont impressionnantes. 40 000 à Londres, 9 000 à Oxford, 7 000 à Bristol, 1 000 à Cardiff, 2 000 à Leeds, 4 000 à Manchester, 1 000 à Glasgow, 2 000 à Leeds... Ce n'est pas la France, mais c'est la plus grande participation à des manifestations en semaine depuis longtemps.

Ce n'est qu'un début...

Aussi important que la participation, l'état d'esprit : la détermination que les revendications salariales sont totalement justifiées et que les services fournis ont été dévastés pendant plus d'une décennie. Le « projet de loi sur le service minimum » — nom officiel du projet de loi antisocial — est une plaisanterie de mauvais goût dans un pays où les lois existantes sont si draconiennes. Les grands médias britanniques font grand cas du fait que deux fois plus de travailleurEs ont mené des actions de grève contre les attaques contre les retraites du secteur public en 2011. Mais les deux situations ne sont pas comparables. La plupart des travailleurEs savaient à l'époque que l'action de 2011 n'était rien de plus qu'une protestation symbolique. Au contraire, le 1^{er} février fait partie d'une vague d'actions qui s'est étalée sur sept longs mois pour certains syndicats — et qui n'a peut-être pas atteint son point culminant.

Et si six syndicats ont organisé des grèves importantes le 1^{er} février, cela ne comprend pas tous ceux qui sont actuellement engagés dans des programmes d'action des salariéEs. Aucun syndicat de la santé n'était en grève ce jour-là, mais les quatre principaux syndicats vont mener des actions en Angleterre cette semaine : il n'y aura qu'un seul jour où il n'y aura pas de grève de travailleurEs de la santé. Pour tous les syndicats qui étaient présents le 1^{er} février, cette journée s'inscrit dans une série de grèves. Il est question d'une autre journée d'action coordonnée, peut-être début mars. Le moral est plus élevé après le 1^{er} février qu'avant. Plus d'un million de travailleurEs ont actuellement des mandats de grève — nombreux sont ceux qui envisagent un plus grand niveau de coordination à l'avenir.

Terry Conway, traduction J.S.

NO COMMENT

Vous avez la nécessité quand vous avez été élu de faire ce pour quoi vous avez été élu ou alors cela ne sert plus à grand-chose d'avoir des élections. Ou plus à grand-chose de vouloir être un homme ou une femme politique, c'est aussi parfois résister à l'opinion publique.

AURORE BERGÉ, présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale

Ne rien changer mais toujours avec la préférence nationale

Être raisonnable est aussi l'un des arguments justifiant la réécriture de son programme présidentiel, il y a un an. Marine Le Pen réservait soudain les 60 ans avec 40 annuités aux carrières longues : « Plus vous avez commencé tôt, plus vous partirez tôt ». Son système progressif revient en réalité à ne rien changer à la situation actuelle pour les salariéEs qui auraient commencé à travailler après 21 ans. Ce revirement ne convainc pas encore le patronat, pour qui Macron fait très bien le taf. Mais le retour à la retraite à 60 ans, mesure populaire, a toujours l'air d'être au programme de Marine Le Pen. La question des retraites oblige à poser des perspectives. Pour le RN, elles sont simples : travailler plus tôt et faire des enfants bien français.

Travailler plus tôt, pour les uns en « osant l'entrepreneuriat », pour les autres en « adaptant le demandeur d'emploi [...] aux demandes qui sont faites par les entreprises » (Marine Le Pen devant le MEDEF en février 2022). Faire des enfants pour s'assurer de futurs cotisants « de souche », grâce à une politique nataliste qui contrerait « l'immigration de peuplement » selon la proposition de loi de Caroline Parmentier en septembre 2022. Le modèle social du RN est axé sur « la priorité nationale » pour exclure de la solidarité et du modèle de protection sociale les étrangerEs... qui pourtant travaillent, consomment et cotisent en France, tout en durcissant les conditions d'accès à la nationalité et en supprimant le droit du sol. Mais à force d'exonération des charges patronales, ce modèle de protection serait vidé de sa substance. Son rêve

est toujours celui d'une réconciliation entre salariéEs et patrons où toutes les catégories s'organiseraient dans un même syndicat de branche... au prix d'un lamination du mouvement ouvrier. Ainsi Thibaut de La Tocnaye, figure historique du parti, quoique marginale, appelait, fin janvier, à une « France "remise en ordre" ». (...) Avec une vraie représentativité professionnelle (liberté syndicale et renouveau syndical) ». Les députéEs du RN sont capables de descendre dans la rue : la mobilisation des artisans-boulangerEs ne les a pas fait hésiter une seconde. Si le RN n'a rien à faire dans nos luttes, c'est parce qu'il défend un modèle non seulement incompatible avec notre projet d'émancipation et d'épanouissement de chacunE, mais qui en serait aussi le tombeau.

Commission nationale antifasciste

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
redaction@npa2009.org

Tirage :
6 500 exemplaires

Diffusion :
diffusion.presse@npa2009.org

Directeur de publication :
Julien Salingue

Administration :
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Secrétaires de rédaction :
Fabienne Briffault,
Julien Salingue

Numéro ISSN :
2269-3696

Maquette :
Ambre Bragard

Commission paritaire :
0419 P 11508

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500 € (durée 60 ans).

Tél. : 014870 4221
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM' VERT®

ISRAËL/PALESTINE

Une situation explosive

Depuis le début de l'année 2023, il y a eu 32 attaques palestiniennes qui ont fait sept morts, trois blessés graves et deux blessés légers parmi les colons. En outre, il y a eu 41 alertes d'éventuelles attaques sur fond de menace permanente d'une flambée générale.

Dans beaucoup de cas des armes ont été utilisées. Les attaques sont variées : au couteau, aux explosifs, avec des voitures. Ce niveau de tension sécuritaire rappelle celui qui a précédé la guerre de Gaza en mai 2021.

Répression de masse

L'armée n'a plus affaire à des jets de pierres et de cocktails Molotov, mais à des armes à feu que les Palestiniens n'ont semble-t-il aucun mal à se procurer. Certes le nouveau gouvernement d'ultra-droite a rapidement décidé d'une série de punitions collectives à l'encontre des Palestiniens, mais cela ne rassure pas les Israéliens, pour qui il s'agit de mesures tactiques qui ne résolvent pas le problème de fond. Les Israéliens craignent que de plus en plus de Palestiniens ne se mettent à imiter les attaques, et ils veulent mettre fin à l'escalade avant le mois de Ramadan.

Si l'armée d'occupation n'y parvient pas, elle entrera dans une période de grave tension sécuritaire car elle fait face aux attaques armées sans doute les plus dangereuses qu'elle ait connues depuis 2011.



ACTIVESTILLS

L'armée d'occupation a renforcé ses troupes de trois bataillons en Cisjordanie et concentré ses principaux efforts sur la protection de ses axes et de ses colonies par crainte de nouvelles attaques palestiniennes, tout en poursuivant ses arrestations généralisées contre les militants palestiniens.

Bien que de nombreux acteurs internationaux s'efforcent de calmer la situation, notamment les États-Unis, l'Union européenne, la Jordanie et l'Égypte, leur pouvoir est limité, et les agences de renseignement israéliennes et régionales s'attendent plutôt à un déclin du contrôle de l'occupation sur la Cisjordanie et à une intensification prochaine des opérations commando.

Les forces israéliennes dépassées ?

Le massacre sanglant perpétré par l'armée d'occupation israélienne à Jénine a montré, une fois de plus, que des centaines, voire des milliers, de jeunes Palestiniens sont prêts à braver la mort lors de manifestations contre l'armée.

Cela signifie que les facteurs d'escalade sont non seulement réunis mais qu'ils s'intensifient, d'autant plus que la mosquée Al-Aqsa se prépare à fêter le mois de Ramadan ; on va donc assister à une escalade des protestations en Cisjordanie, et à une augmentation du nombre de victimes palestiniennes.

Le massacre de Jénine commis par l'occupation a prouvé que les Palestiniens mettent en pratique le slogan qu'ils répètent depuis longtemps, à savoir « *La mort naturelle n'est pas pour toi, ne meurs que sous une pluie de balles* », qui est une citation du poète palestinien Ghassan Kanafani, assassiné par le Mossad il y a cinquante ans.

Il semble aujourd'hui que de nombreux jeunes de Cisjordanie en ont fait le principe de leur vie, ou plutôt de leur mort.

Le rythme des événements et des batailles actuelles dépasse tout ce que les Israéliens ont vu ces dernières années. La motivation des jeunes Palestiniens à combattre l'armée d'occupation augmente, aucune mesure politique ou sécuritaire ne pourra rien y changer.

Tous les facteurs concourent à l'escalade, surtout avec le Ramadan qui arrive dans un mois et demi. La situation est vraiment explosive pour les Israéliens et on ne voit pas comment le gouvernement d'extrême droite pourrait parvenir à rétablir le calme.

Adnan Abu Amer

ÉTATS-UNIS

Un ballon-espion chinois abattu préfigure les conflits à venir

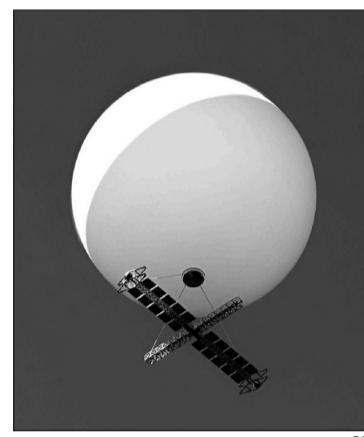
La semaine dernière, un ballon de surveillance chinois traversant les États-Unis de l'Alaska à la Caroline du Sud est devenu le symbole de la rivalité inter-impérialiste croissante entre les États-Unis et la Chine.

L'armée étatsunienne a abattu le ballon, au-dessus de l'océan Atlantique, ce qui a conduit le gouvernement chinois à exprimer son « *fort mécontentement et sa protestation* » face à ce qu'il a appelé « *l'utilisation de la force par les Américains pour attaquer un dirigeable civil sans pilote utilisé pour la recherche* ». Dans le même temps, le secrétaire d'État américain Antony Blinken a rapporté une visite prévue à Pékin.

«Une attaque directe contre notre souveraineté nationale»

Le ballon, large de 27,5 mètres, dont l'équipement électronique est alimenté par des panneaux solaires, faisait partie d'une flotte de ballons de ce type utilisés par la Chine pour espionner d'autres pays. Il ne s'agit pas d'un événement unique. Il y a eu 20 à 30 vols de ballon de ce type dans le monde au cours de la dernière décennie et un autre vol a eu lieu au même moment en février au-dessus de l'Amérique latine, selon le ministère US de la Défense.

Le ballon flottant dans le jet stream à 18 000 mètres d'altitude a été repéré par des civils au-dessus du Montana au début du mois, ce qui a immédiatement conduit à des demandes pour qu'il soit abattu, mais le président Biden a hésité à le faire, arguant que cela pourrait nuire aux civils. Les



DR

Républicains ont saisi l'occasion pour attaquer Biden : « *Le ballon chinois qui survole les États-Unis est une attaque directe contre notre souveraineté nationale* », a ainsi tweeté le gouverneur du Texas Greg Abbott le 3 février. « *Le refus de Biden de l'arrêter est un manquement au devoir. Des ballons volants aux frontières ouvertes, Biden n'a aucune considération pour notre sécurité et notre souveraineté nationales* ». »

«La Chine n'est pas notre adversaire, mais...»

Depuis un certain temps, le gouvernement des États-Unis considère la Chine comme la plus grande menace pour sa sécurité, comme il l'a réaffirmé dans un rapport sur la sécurité nationale en avril de l'année dernière, sans toutefois

prédir un conflit militaire. Le rapport considère la Chine comme une menace plus importante que la Russie, l'Iran ou la Corée du Nord, en raison de sa volonté de « *puissance mondiale* ». Selon le rapport, « *la Chine est un concurrent de plus en plus proche de ses pairs, défiant les États-Unis dans de multiples domaines – en particulier sur les plans économique, militaire et technologique – et s'efforçant de modifier les normes mondiales* ». En juin dernier, l'Otan a également désigné la Chine dans son document « *Concept stratégique* » : « *La Chine renforce considérablement ses forces militaires, y compris ses armes nucléaires, intimide ses voisins, menace Taïwan [...], surveille et contrôle ses propres citoyens grâce à des technologies de pointe, et diffuse des mensonges et de la désinformation russes* », a déclaré le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg. « *La Chine n'est pas notre adversaire, mais nous devons être lucides sur les graves défis qu'elle représente* ». »

Conflits à l'horizon

Le FBI des États-Unis a récemment annoncé : « *Les efforts de contre-espionnage et d'espionnage économique émanant du gouvernement de la Chine et du Parti communiste chinois constituent une grave menace pour le bien-être économique et les valeurs démocratiques des États-Unis* ». En janvier,

le FBI a fait une descente dans un poste de police chinois à Brooklyn utilisé pour espionner les Chinois aux États-Unis. Des responsables du Canada, de l'Irlande et des Pays-Bas ont demandé à la Chine de mettre fin à ses opérations de police dans leurs pays.

Les frictions entre les deux nations se sont accrues à mesure que la Chine créait et militarisait de nouvelles îles en mer de Chine méridionale, violait les normes internationales en matière de droits humains en supprimant la démocratie à Hong Kong et le peuple ouïgour au Xinjiang, et menaçait Taïwan.

Les États-Unis sont depuis longtemps la puissance impériale dominante du monde, ayant la plus grande économie et dépensant le plus pour leur armée. Le PIB américain est de 23 320 milliards de dollars, contre 17 730 milliards pour la Chine. Selon l'Institute for Policy Studies, « *les États-Unis se taillent toujours la part du lion, avec leurs 801 milliards de dollars en 2021, soit 39 % des dépenses militaires mondiales. C'est plus que les neuf pays suivants réunis* », dont la Chine. Les États-Unis ont encouragé le Japon à s'armer et ont profité de la guerre russe en Ukraine pour renforcer l'Otan. Il n'est pas nécessaire d'avoir un ballon espion pour voir un conflit à l'horizon.

Dan La Botz, traduction J.S.

INTERNET

Les nouveaux monstres marins

Les multinationales Alphabet (Google), Facebook, Amazon et Microsoft (GFAM), se sont lancées dans un nouveau domaine d'expansion et d'investissement : celui des câbles de fibre optique sous-marins.

À l'heure actuelle, le trafic des données numériques transite principalement sous les eaux. Les 486 câbles sous les mers et les océans transportent 99 % de ce trafic. Il y a certainement en plus des câbles à usage exclusivement militaire.

Le télégraphe au service des capitalistes

Historiquement, les premiers câbles sous-marins furent installés par des compagnies de télégraphe et de téléphone et servaient principalement pour échanger des informations commerciales et financières. Traders et spéculateurs n'avaient ainsi plus à attendre des bateaux apportant les nouvelles. À l'époque, c'était déjà une révolution. L'arrivée des satellites dans les années 1960 laissait penser à la fin du câble, car il ne pouvait pas transmettre les images télévisées alors en pleine expansion. L'émergence d'Internet dans les années 1980 a favorisé largement des compagnies nord-américaines pour des raisons technologiques (l'arrivée de la fibre optique) et financières (l'importance des capitaux à investir dans les nouvelles infrastructures).

Aujourd'hui, ce marché a changé d'échelle et de nature. L'importance est désormais dans le volume de données devenues des

marchandises (réseaux sociaux, télévision à la demande, informations en temps réel, communications téléphoniques, centres de données). Non seulement les volumes sont en forte croissance entre les continents, d'un facteur trois à quatre durant les quatre dernières années, mais le volume en valeur absolue est gigantesque, nécessitant des nouvelles échelles d'évaluation.

Le retour des États-Unis

Les GFAM avaient flairé la bonne affaire il y a une dizaine d'années. Elles s'étaient lancées dans la construction de nouveaux câbles parallèles aux existants, mais dotés d'une plus forte capacité de transport, dont elles étaient propriétaires exclusives ou partielles. Seules ces compagnies possèdent les moyens financiers pour ces nouveaux investissements. Un câble transatlantique pouvant coûter jusqu'à 300 millions de dollars. Ces investissements se sont révélés payants pour les GFAM, dont l'usage de bande passante pour leurs services est passé d'environ 5 % en 2010 à presque 70 % en 2020, au détriment des opérateurs télécom. Cette infrastructure planétaire permet d'envisager de nouveaux marchés, déjà dominés par les GFAM. Du point de vue géopolitique, c'est

**Quelle sobriété ?**

Les termes sobriété énergétique et technologique sont aujourd'hui largement répandus. Or, ces investissements ont des conséquences néfastes. Ces nouvelles liaisons sont à l'évidence destinées à multiplier la capacité de transfert de données, et sont l'illustration de la volonté de continuer à avoir un marché en forte croissance, antonyme de sobriété.

Des données à entreposer dans des centres toujours en expansion et en construction : ces opérations ont un coût énergétique. Même si la consommation énergétique unitaire est réduite par l'évolution technique, la multiplication et l'extension des installations continuera d'augmenter l'usage d'énergie et de matériaux. Comme dans d'autres domaines, la concurrence capitaliste va provoquer des surcapacités et donc, en cas de crise, l'abandon d'une partie de ces infrastructures.

Face à la mainmise des GFAM, les opérateurs historiques mettent en avant les questions de souveraineté, de confidentialité et de sécurité nationale. Nous nous interrogeons plutôt sur la frénésie de croissance et de consommation globale, sans égard pour les ressources naturelles et pour l'utilité sociale.

José Sanchez

Paru dans le n°415 de *solidaritéS* (Suisse)

C'est la quatrième fois que le pape se rend en Afrique en visitant deux pays meurtris par la violence politique, la République démocratique du Congo (RDC) et le Sud-Soudan. Une visite religieuse mais aussi politique d'autant qu'en RDC les dirigeants ne peuvent ignorer les 40 millions de fidèles du pays.

L'argent et les réseaux

L'église catholique est une des institutions de la RDC qui fonctionne le mieux. Elle assoit sa puissance d'abord sur son réseau social. En effet, pendant la colonisation, elle était chargée de l'enseignement et de la santé. Elle a ainsi développé un réseau qui perdure de nos jours. Elle est en charge de 30 % des établissements scolaires, de 45 % des structures hospitalières et près de 2500 instituts caritatifs. Avec ses 41 diocèses et son millier de paroisses, elle maîtrise l'ensemble du territoire. Le parc foncier de l'église reste le plus important du pays. On comprend mieux l'enjeu que représente la visite du pape pour les autorités politiques. À cette occasion, elles n'ont pas hésité à expulser sans ménagement les milliers de vendeurs installés sur les principaux boulevards de la capitale Kinshasa.

Un acteur politique

Les évêques ont souvent joué un rôle de médiation lors des processus de démocratisation des pays africains après la chute du mur de Berlin. Ils ont été amenés à présider les conférences nationales qui ont introduit le multipartisme dans les années 1990. En RDC, l'église catholique a une longue tradition d'opposition au pouvoir. En 2016 la Conférence épiscopale nationale du Congo n'a

AFRIQUE Quand le pape dénonce le colonialisme économique

Le pape s'est de nouveau insurgé contre les guerres et le pillage économique de l'Afrique. Le Vatican fait depuis quelque temps des élections libres son cheval de bataille et se positionne contre les agressions que subissent les membres de la communauté LGBT.



WIKIMEDIA COMMONS

pas hésité à appeler les populations à descendre dans la rue pour empêcher une modification de la Constitution voulue par Joseph Kabila, lui permettant un troisième mandat et par là même continuer les prédatations économiques révélées par l'affaire «Congo Hold-up»¹. La question de la sincérité des scrutins est une question majeure pour le Vatican. Le pape l'a rappelé lors de sa rencontre avec les autorités congolaises. Même l'église du Gabon, connue pour être particulièrement conciliante avec le pouvoir en place, s'est positionnée sur l'importance de respecter la volonté des électeurs. D'ailleurs, sur le continent, l'organisation «Tournons la page», qui lutte

pour le respect des alternances politiques, est largement soutenue par les structures de l'église. **La dénonciation des violences** C'est donc avec une certaine crédibilité que le pape peut dénoncer le «colonialisme économique» en s'écriant «ôtez vos mains de l'Afrique ! Cessez d'étoffer l'Afrique : elle n'est pas une mine à exploiter ni une terre à dévaliser». Si ce voyage a eu un mérite, c'est certainement celui d'attirer l'attention sur les souffrances des populations de la RDC et du Sud-Soudan qui sont victimes des milices. À l'est de la RDC il y a plus de 120 groupes armés qui peuvent impunément racketter et martyriser les populations. Les

responsabilités de cette situation sont partagées entre les politiciens qui manipulent et exacerbent les conflits intercommunautaires, le gouvernement qui ferme les yeux sur la complicité de son armée avec certaines milices, et les autorités des pays frontaliers comme le Rwanda ou l'Ouganda qui soutiennent certains combattants comme ceux du M23.

Si les derniers propos du pape sur l'homosexualité, malgré ses rétractions, sont hautement condamnables, ils ne doivent pas éclipser cependant sa prise de position contre toute forme de criminalisation sur un continent où 27 pays sur 54 réprimant les relations entre personnes du même sexe. Tout comme son appel à la conversion... des religieux pour qu'ils accueillent les membres des communautés LGBT alors que la plupart des prélats, dans une compétition nauséabonde avec les autres religions, restent les fers de lance dans la stigmatisation des homosexuelEs.

Avoc ou sans le pape, on fait sienne la proclamation du prophète Isaïe qui appelle (chapitre 58 de l'Ancien Testament) «à délier les courroies de toute servitude, à mettre en liberté tous ceux que l'on opprime et à briser toute espèce de joug»... surtout ceux du patriarcat et du capitalisme.

Paul Martial

1— Voir l'Anticapitaliste n°594 (9 décembre 2021).

PÉROU La population toujours dans les rues fait face à l'autoritarisme

Au Pérou, les organisations de défense des droits humains accusent le gouvernement de commettre des crimes contre l'humanité, dans un contexte d'autoritarisme croissant et de militarisation accrue face à la contestation populaire.

Le Congrès, à majorité de droite, continue de tourner le dos au pays. Alors que des manifestations massives, qui ont fait plus de cinquante morts en deux mois, exigent la démission de la présidente Dina Boluarte et la tenue d'élections cette année, le Parlement a refusé d'avancer les élections présidentielles et parlementaires.

Quatre projets de loi de ce type ont été bloqués par une majorité de législateurs. Le dernier d'entre eux a été rejeté vendredi 3 février. Une décision qui clôt la possibilité de faire baisser la tension sociale. L'indignation populaire grandit. Sans élections anticipées, l'exécutif et le Congrès devront rester au pouvoir jusqu'en 2026. Il existe un consensus sur le fait que cette situation n'est pas tenable. Ou bien seulement viable, avec la prolongation et le durcissement d'une répression que les organisations des droits de l'homme accusent de commettre des crimes contre l'humanité ainsi qu'avec la consolidation de l'autoritarisme et de la militarisation que le gouvernement a mis en place.



La présidente putschiste Dina Boluarte. WIKIMEDIA COMMONS

Dina Boluarte refuse de démissionner

Dans ce scénario, les revendications, pas seulement dans les rues, se multiplient pour la démission de Boluarte ou encore sa révocation par le Congrès. Cela obligera à des élections cette année. Jusqu'à présent, la présidente a refusé de démissionner. Elle ne s'est pas exprimée après que le Congrès a rejeté sa proposition d'avancer les élections. La gauche a déposé une motion au Congrès visant à mettre en examen Dina Boluarte

pour «incompétence morale» en raison des morts dues à la répression. Avec le soutien de la droite au gouvernement, il est difficile d'obtenir les 87 voix — deux tiers du parlement monocaméral — pour la faire passer. Mais la pression de la rue pourrait changer ce scénario. Après l'abandon des élections anticipées au Congrès, des manifestations ont eu lieu ce samedi 4 février à Lima et dans d'autres villes du pays. Des milliers d'habitants venus de l'intérieur du pays pour faire entendre leur voix dans

la capitale après des semaines de protestations dans les différentes régions, notamment dans les Andes, ont joué un rôle de premier plan dans les manifestations de Lima. Elles se déroulent quotidiennement depuis plus de deux semaines. Les blocages de routes se poursuivent, notamment dans le sud du pays, où les manifestations ont commencé en décembre 2022, après la destitution de Pedro Castillo et son remplacement par Dina Boluarte, désormais alliée de la droite. Une grève nationale a été «convocée» pour le 9 février. Dans les régions du sud, comme la région andine de Puno, une grève illimitée est en cours depuis plusieurs semaines.

«Dina assassine, démissionne», «Congrès corrompu, dégage», sont des revendications qui se font entendre bruyamment dans les rues du pays. Les protestations ont été durement réprimées. Plus de 50 personnes ont été tuées au cours des manifestations, dont 46 par des tirs de la police et de l'armée, et une personne a eu le crâne brisé par une grenade lacrymogène tirée à bout portant par un policier. Boluarte a justifié la répression et a soutenu à plusieurs reprises les forces de sécurité.

Carlos Noriega

Version intégrale sur alencontre.org.

INTERNATIONALISME Des retraitéEs de l'État espagnol solidaires de la mobilisation en France

Mardi 31 janvier, deux délégations de collectifs militant de l'autre côté des Pyrénées — de Catalogne et du Pays basque — se sont rendues respectivement à Perpignan et à Bayonne, pour exprimer leur solidarité internationale et participer aux manifestations en défense des retraites.

Ces deux collectifs (Euskal Herriko Pentsiodunen Mugimendua et Unitat Pensionista.Cat) font partie d'un réseau qui couvre l'État espagnol, de la Galicie à l'Andalousie. Il œuvre en faveur d'une coordination à l'échelle européenne pour mobiliser, au-delà des différences que connaît chaque pays, contre la politique de l'Union européenne (UE) et des gouvernements de l'UE qui livrent les pensions à la finance et pour des «retraites dignes et correctes», comme le revendique Unitat Pensionista.Cat dans son appel à la solidarité dont nous publions ci-dessous des extraits.



DR

«Nous luttons pour les mêmes droits sociaux»

«Les systèmes publics de retraite sont depuis longtemps soumis à la cupidité du pouvoir financier. Un phénomène que nous connaissons dans l'État espagnol mais également en Europe et dans le monde. Le but que poursuit partout le capital, c'est l'appauvrissement et la destruction des systèmes de protection sociale [...].

En France, la prétendue réforme du président Macron, qui a été précédemment mise en échec, consiste essentiellement à repousser l'âge de la retraite de 62 à 64 ans. La réponse de la classe ouvrière, des retraitéEs et du mouvement syndical a été unie et exemplaire. [...]

Les attaques contre les retraites ne touchent pas seulement les personnes âgées mais l'ensemble de la population active. Le mouvement des jeunes était en tête de la grande manifestation du 21 janvier à Paris [...].

Nous luttons donc pour les mêmes droits sociaux, et notamment pour des retraites publiques dignes et correctes pour touTEs, en France, dans l'État espagnol et partout. Les ennemis des retraites publiques et des droits sociaux sont les mêmes et, par conséquent, dans l'État espagnol nous continuerons à défendre le système public de retraite, contre les tentatives d'appauvrissement et de privatisation, comme le meilleur moyen de soutenir la lutte de nos camarades français. Pour tout cela, nous, Unitat Pensionista.Cat, exprimons toute notre solidarité et tout notre soutien à la mobilisation exemplaire de nos camarades français contre la réforme de Macron [...].

Correspondant



DE QUOI «LA DROGUE» EST-ELLE LE NOM?

Addiction, dépendance, drogues dures, drogues douces, de quoi parle-t-on ? Très présente dans les discours politiques et les médias, «la drogue» est associée, dans le contexte français marqué par la loi de 1970, à l'illégalité, aux trafics, à la déchéance et en dernière analyse à la mort.

L'image du «toxico» la seringue dans le bras évoque encore «la drogue». Cette représentation est non seulement stigmatisante, avec des conséquences graves sur la vie des usagerEs, mais elle est scientifiquement fausse : «la drogue» n'existe pas, pas plus qu'il n'y a de drogues «douces» ou «dures». Parler de «la drogue» c'est passer sous silence des substances psycho-actives légales, en premier lieu l'alcool, mais aussi le tabac, dont l'usage cause des dizaines de milliers de morts chaque année. C'est ne pas parler des médicaments, en particulier ceux de la classe des benzodiazépines, anxiolytiques et hypnotiques, dont les FrançaisEs sont parmi les premiers consommateurs en Europe.

Substances psycho-actives licites et illicites
Il faut parler de substances psycho-actives, c'est-à-dire de

«toutes les substances chimiques qui modifient le fonctionnement du cerveau et provoquent ainsi des modifications psychiques et comportementales»¹. On peut alors discuter de l'usage de ces substances, en tenant compte à la fois des données scientifiques et de l'expérience de ceux qui les utilisent, et différencier les usages : festifs, à risque et, dans certains cas, la dépendance. Et discuter de la mise en place de politiques publiques de prévention, d'intervention précoce, de réduction des risques...

«La drogue», c'est le nom du refus d'un État au service des intérêts privés de prendre en compte un phénomène social qui existe depuis l'origine de l'humanité, sous différentes formes, dans un but de plaisir et de socialisation ou d'automédication face aux souffrances induites par des sociétés profondément inégalitaires.

1— Alain Morel, Jean-Pierre Couteron, *Les conduites addictives. Comprendre, prévenir, soigner*, éditions Dunod, 2008.

DROGUES

DÉPÉNALISER, LÉGALISER ET ACCOMPAGNER LES USAGES

Gérald Darmanin déclarait en 2020 : «La drogue, c'est de la merde et on ne va pas légaliser cette merde». La grossièreté des propos, et du personnage, laisse voir la nullité des politiques gouvernementales actuelles... et des précédentes en matière de politique des drogues : une vision uniquement répressive vis-à-vis d'un phénomène qui est pourtant consubstantiel de l'existence de l'humanité, l'utilisation de plantes et de produits psychotropes à des fins récréatives ou d'automédication. Il est temps de changer de logiciel.

Dossier coordonné par Alex Bachmann et Frank Prouhet

«CRISE DU CRACK» À PARIS : TOUT CE QUI DEVRAIT ÊTRE FAIT

Le crack, c'est-à-dire de la cocaïne «basée» à l'ammoniaque ou au bicarbonate, apparaît à la fin des années 1980, via la communauté antillaise. Il rencontre son public en parallèle au déclin de la consommation d'héroïne qui a alors une très mauvaise image due à l'hécatombe des années sida.

Aujourd'hui la pratique qui consiste à «baser» la cocaïne¹ est très répandue et ne pose pas de problème de désocialisation à l'immense majorité des usagerEs, ce qui ne veut pas dire que l'usage de ce produit n'ait pas de possibles conséquences sanitaires : troubles neurologiques, cardiovasculaires, problèmes respiratoires, etc. La situation parisienne, principalement dans le nord-est, est particulière car elle rassemble les consommateurs les plus précaires, cumulant des difficultés sociales, des problématiques administratives, des pathologies psychiatriques, qui sont extrêmement visibles dans l'espace public

Une scène de consommation ouverte

Dans les années 2000, de pression policière en évacuation de squats et de scènes de consommation, une scène ouverte plus ou moins tolérée se met en place sur un terre-plein entre deux voies au niveau de l'échangeur du périphérique de la porte de la Chapelle, profitant d'un angle mort des travaux de réaménagement de La Plaine Saint-Denis. C'est la fameuse «colline du crack» qui sera évacuée et immédiatement

CRACK : LE RAS-LE-BOL DES HABITANTS



réinvestie par les usagerEs une bonne quinzaine de fois entre 2005 et 2019. À ce moment, les choses s'accélèrent. La «colline» étant définitivement inaccessible, les usagerEs se déplacent à Aubervilliers, réinvestissent Stalingrad où la consommation n'avait jamais vraiment disparu, se dispersent un peu partout entre le 18^e et le 19^e arrondissement. Les riverains sont excédés, la Mairie de Paris évoque la mise en place de salles dédiées aux usagerEs de crack. Darmanin refuse. Le ministère de la Santé se tait. Direction les jardins d'Éole, à cheval entre les deux arrondissements. Certains riverains s'en prennent aux usagerEs à coups de mortiers d'artifice. La Mairie décide de fermer le parc.

Les consommateurs squatteurs alors devant les grilles, rue Riquet, et, en septembre 2021, c'est la préfecture qui envoie tout le monde porte de la Villette, square Forceval, murant au passage la voie d'accès à Pantin sous le périphérique. En octobre 2022, évacuation à grand spectacle de Forceval... Toujours plus éloignéEs, toujours plus invisibiliséEs, les usagerEs subissent les aléas des politiques d'aménagement urbain et la gentrification. La préparation des jeux Olympiques de 2024 joue un rôle d'accélérateur dans cette politique, à Paris mais aussi en Seine-Saint-Denis.

Pourtant, des solutions existent...

Mis à part Darmanin, personne ne pense sérieusement que l'usage de crack dans l'espace public, qui entremêle des problématiques sociales et de santé, pourrait être résolu par des mesures de police. La présence de fourgons de CRS à Stalingrad ou à la Goutte-d'Or n'a jamais rien changé à la situation, ni des usagerEs ni des riverains. Pragmatiques, les autorités suisses l'ont bien compris, et depuis longtemps. La première salle d'injection a ouvert ses portes à Berne en 1986 ; la première SCMR française

DROGUES ET IMPÉRIALISME

Il y a d'autres enjeux aux politiques des drogues.

► Nous n'oublions pas les guerres de l'opium contre la Chine menées au 19^e siècle par l'empire britannique, mais aussi par les USA et la France, financées par la banque HSBC, pour imposer l'invasion du marché chinois par l'opium des Indes britanniques et financer ainsi la flotte anglaise et les achats de marchandises chinoises. Après avoir brûlé et pillé le Palais d'été, forcer la Chine ruinée à accepter l'ouverture de comptoirs.

► Nous n'oublions pas que l'État colonial français avait sa Régie des kifs et des tabacs qui, au Maroc sous protectorat, avait, entre 1912 et 1954, le monopole colonial de l'achat et de la vente du cannabis en lien avec la monarchie alaouite. Le tout financé par la Banque de Paris et des Pays-Bas, future Paribas, avant de fusionner avec la BNP.

► Nous n'oublions pas que la guerre à la drogue menée par les USA a servi de prétexte pour terroriser les mouvements paysans qui luttaiient contre les latifundistes, alors que dans le même temps la CIA utilisait l'argent de la drogue pour financer les contras en lutte contre le gouvernement révolutionnaire sandiniste au Nicaragua. Le caractère illégal des activités de production et de commercialisation des drogues assure leur rentabilité, au moment même où les politiques de la Banque mondiale plongent les pays pauvres dans la spirale infernale de la pauvreté et de la dette.

(salle de consommation à moindre risque), en 2016 à Paris, soit avec 30 ans de décalage...

Au Portugal, depuis 2001, l'usage et la détention en petite quantité ne sont plus un délit. Les différents produits ne sont pas légalisés mais la priorité est donnée à la réduction des risques et à l'accompagnement sanitaire des usagerEs.

En France, le point de blocage vient de la loi de 1970, qui empêche la mise en place d'une véritable politique des drogues — loi qu'il faut absolument abroger de toute urgence — et de son

corollaire qui est la mainmise du ministère de l'Intérieur sur la question, au détriment du ministère de la Santé. Un déséquilibre qui s'est accentué sous Macron, au point que sur cette question du crack, comme celle du cannabis, Darmanin tient systématiquement le crachoir tandis que les autorités de santé sont inaudibles. C'est ce qui s'est produit à Forceval, en attendant la prochaine reconstitution d'une scène ouverte à Paris ou en banlieue proche.

1— https://www.psychactif.org/psychowiki/index.php?title=Comment_baser_la_cocaine_avec_du_bicarbonate_de_soude

ENTRETIEN «ON PEUT DISTINGUER L'USAGE, L'ABUS, LA DÉPENDANCE»

Fabrice Olivet de l'association ASUD (*Auto-soutien des usagerEs de drogues, de l'anglais self-support of drugs users*), créée en 1992, revient sur l'accompagnement sanitaire des usagerEs de drogues.



Quels sont les objectifs d'ASUD ? Dans quel contexte l'association a-t-elle été créée ?

Nous avons créé l'association dans le cadre de la «réduction des risques» qui est un concept ancien et qui fait l'objet d'une loi depuis 2004. Le concept vient de l'anglais (harm reduction). Le principe est d'accompagner les usages de stupéfiants, donc de drogues illicites, d'un point de vue sanitaire, et non de les combattre par la loi et la répression. On voit bien qu'il y a un écart entre ce principe et la loi qui régit la consommation des drogues, appelée loi du 31 décembre 1970. Même si elle a été réformée depuis, son socle est resté: l'usage de toutes les drogues est puni de 1 an de prison et de plusieurs milliers d'euros d'amende. Cet écart entre le principe et la loi n'a jamais été résorbé. Les aspects sanitaires sont beaucoup plus connus que les aspects répressifs,

notamment en ce qui concerne les quartiers populaires. ASUD fait partie d'un îlot, de plus en plus réduit, qui oppose une autre logique à la criminalisation de l'usage de drogues illicites. Cette logique qui consiste à «soigner de façon autoritaire» a donné lieu au décret de 1972 qui dans les années 1980 interdisait aux toxicomanes (usagerEs d'héroïne) d'avoir du matériel stérile. Cela concernait plusieurs dizaines de milliers de personnes.

C'est justement sur la base de cette situation que la réduction des risques a commencé à être prise en compte...

En pleine épidémie de sida, la consommation d'héroïne sans seringue stérile augmentait fortement les contaminations. Jusqu'à ce que Michèle Barzach en 1987 casse ce décret de 1972, contre l'avis de son parti politique et

des intervenants en toxicomanie qui avaient pour seul horizon l'abstinence, le sevrage, voire le sevrage forcé. Il y avait à l'époque un consensus pour dire que l'usage de drogues abolit le discernement, donc la possibilité de décider par soi-même, et aliène une liberté fondamentale. Cette idée qu'il n'y a pas de liberté dans l'usage de substance illicite est encore partagée comme on le voit dans les prises de position de certaines associations de riverains qui n'imaginent même pas le concept de réduction des risques. Le problème pour les tenants de cette ligne, c'est d'abord l'offre de drogues illicites. L'accès au produit est à combattre, sans questionner les raisons de la consommation. Les mêmes n'ont aucun problème avec les drogues licites, comme l'alcool. Selon l'OMS, 10% à 20% des gens ne gèrent pas ces usages de drogues récréatives et tombent dans la dépendance. Grâce aux travaux liés à la réduction des risques, on peut distinguer trois types de consommation: l'usage, l'abus, la dépendance. Il a fallu du temps pour que ces trois catégories s'appliquent aux stupéfiants. Pour certains, elles ne s'appliquent toujours pas: il suffirait de supprimer l'offre pour que l'usage de drogues n'existe plus...

Dans «la Catastrophe invisible, histoire de l'héroïne»¹, un des chapitres dont tu es l'auteur relate les rapports de classe et

de race autour de la consommation d'héroïne dans les quartiers populaires. Ce sont les descendants d'immigrés maghrébins et africains qui ont le plus souffert. On en parle peu...

Cela fait partie des placards de la République! L'épidémie de sida dans les années 1980 concernait les afro-descendants et surtout la communauté maghrébine. L'héroïne est devenue un produit de consommation courante à la fin des années 1970, d'abord dans la «jeunesse des pavillons» américaine et européenne, puis dans la seconde génération des afro-descendants... qui sont FrançaisEs, dans les quartiers périphériques, les cités populaires. L'héroïne, c'est cher et c'est pour cette raison que les quartiers populaires, les quartiers pauvres, qui sont plus vulnérables à la gestion de la consommation de l'héroïne, se sont retrouvés dans des structures qu'on appelle de criminalisation et de ghettoisation et qui consistent à fournir de la drogue à des gens plus fortunés. Plus une population est vulnérable, moins elle est informée et plus elle risque de mal gérer cette question de la dépendance. On l'a vu pour l'alcoolisme ouvrier. Cela ne veut pas dire refuser la liberté individuelle de consommer un produit festif. Cela peut apparaître choquant pour l'héroïne mais la réduction des risques et l'instauration des produits de substitution (comme la méthadone) par Simone Veil a permis aux consommateurs

de mieux gérer leur consommation contrairement aux quartiers populaires où ces produits ont eu beaucoup de mal à s'implanter, où la question de l'échange de seringues est resté un problème et où la répression a été massive...

La seule alternative proposée par l'État, c'était la répression, et c'est encore le cas aujourd'hui...

On va le dire clairement: ces politiques répressives visent le «dealer maghrébin». La figure de «la racaille de banlieue» se construit autour de la consommation d'héroïne qui vient gangriner la jeunesse blanche, saine... Les prisons étaient remplies à l'époque de jeunes des quartiers pour des délits liés à la drogue. Grâce à la réduction des risques, au début des années 2000, les usagerEs de drogue ne faisaient plus partie des populations à risque face à l'épidémie de sida. Pourtant, il n'y a jamais eu une seule campagne d'information sur cette question de la part du gouvernement, à l'exception de celle organisée par Nicole Maestracci², sous Jospin. Cependant, il ne fallait pas toucher à la loi de 1970. Quand Nicolas Sarkozy est devenu ministre de l'Intérieur, le volet sécuritaire a monté. Les politiques répressives ont pris le dessus sur la réduction des risques. Commence cette association immigration/usage de drogues, et cette rhétorique des «quartiers perdus de la République». Qu'il faudrait reconquérir à travers la lutte contre le terrorisme et celle contre la drogue!

Aujourd'hui, Darmanin poursuit cette politique et l'amplifie...

L'usage de drogues a explosé notamment l'usage de cannabis. C'est une drogue de société majeure. Pour les classes moyennes insérées de centre ville, la drogue est quasi dépenalisée. On le sait mais ce n'est pas dit. C'est tabou. Ce sont toujours les populations des quartiers populaires qui viennent livrer la drogue qui prennent des risques. Dans les ministères régaliens en France, on ne veut pas se séparer de cet outil qui consiste à déabolir les populations d'afro-descendants des quartiers avec un argument moral présenté comme imparable. Aux États-Unis, la guerre à la drogue était encore plus violente sous Nixon dont le gouvernement théorisait qu'elle était une guerre contre les Afro-Américains³... au moment où le mouvement pour les droits civiques gênait les Républicains. L'utilisation d'un stigmate moral qui vient entacher une communauté avec des connotations racistes, c'est l'histoire de la répression de l'usage de drogue depuis toujours.

Propos recueillis par Alex Bachmann

1 – Michel Kokoreff, Anne Coppel, Michel Peraldi (dir), *la Catastrophe invisible, histoire sociale de l'héroïne*, Éditions Amsterdam, 2018.

2 – De la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) – devenue la Mission interministérielle de lutte contre les toxicomanies et les conduites additives (MILDECA).

3 – Michelle Alexander, *la Couleur de la justice*, éditions Syllèphe, 2017.

Voir l'entretien complet: <https://www.youtube.com/watch?v=Y2lkPeAtU0w>

LA GUERRE À LA DROGUE EST UN ÉCHEC...

Abroger la loi de 1970 pour passer de la répression à la santé publique! Symbole de cet échec, la France est le pays européen le plus répressif en matière de consommation de drogue illicite.

M algré 130 000 interpellations chaque année et 100 000 amendes forfaitaires, la France compte aussi le plus grand nombre d'utilisateurs: 5 millions pour le cannabis, 600 000 pour la cocaïne, bien plus que le Portugal ou la Hollande qui en ont dépenalisé l'usage, par exemple! La loi de 1970 qui organise la répression est hypocrite et inefficace. Elle n'a même pas empêché le taux de THC du cannabis de s'envoler. Alors que le parquet classe sans suite l'usage de cocaïne du député macroniste Emmanuel Pellerin, la répression frappe surtout les consommateurs de cannabis, la jeunesse précarisée des quartiers populaires, les mineurEs isolés étrangers sans ressource, avec les contrôles d'identité au faciès pour faire du chiffre, les passages répétés en prison, cette «école du crime». Elle n'empêche pas un business illicite qui pourrit la vie des cités populaires avec ses caïds qui y font régner leur loi, au point parfois de devenir les véritables maîtres de la ville, comme le montre l'exemple de la commune de Canteleu, où une mairie sous influence renseignait les dealers pour éviter «les problèmes».

Décriminaliser la consommation, c'est laisser enfin place à une véritable politique de santé publique

lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite de substances vénérées» marginalise les usagerEs, favorise le racisme, les discriminations, les violences policières, l'exploitation sexuelle des femmes, pourrit la vie des quartiers populaires, laisse sans aide les usagerEs de drogues et leurs familles. Elle doit être abrogée. La consommation de drogues, dures ou douces, doit être dépenalisée, le cannabis légalisé. Décriminaliser la consommation, ce n'est pas défendre la drogue ou inciter les gens à consommer. C'est à l'opposé laisser enfin place à une véritable politique de santé publique, de réduction des risques, de contrôle de la qualité des produits, de réduction du taux de THC du cannabis, de prise en charge médico-sociale des usages problématiques de drogues et leur cortège de trafic, de prostitution, de problèmes de santé (troubles psychiatriques et cardiovasculaires, sida, hépatites...), avec tous les moyens nécessaires. On l'a bien vu avec



les années sida qui ont commencé à révéler l'échec de cette politique répressive. Les traitements de substitution à l'héroïne, les programmes d'échange de seringues, mis en place avec beaucoup trop de retard, ont néanmoins permis de sauver des milliers de vie, réintègré les usagerEs dans le circuit des soins (VII, hépatite...), stoppé net les cambriolages des cabinets médicaux, et souvent réintègré au travail les usagerEs. Travail, relations sociales, estime de soi, aide médico-sociale, c'est aussi le produit qui s'éloigne dans les têtes. Et les millions d'euros engloutis en pure perte par cette politique répressive autour de la loi de 1970

sont autant d'argent en moins pour une véritable politique de prévention et de réduction des risques, l'ouverture de salles de consommation à moindre risque, les consultations jeunes consommateurs... Une politique de réduction des risques qui devrait d'ailleurs englober, en plus des drogues aujourd'hui illicites, l'alcool, le tabac, la surconsommation de certains médicaments. Une société qui s'organise enfin pour réduire les risques, loin du fantasme jamais atteint d'une société sans drogues, loin des délires sécuritaires de Darmanin et des différents gouvernements qui font le lit du Rassemblement national.

QUELLES RÉPONSES À L'USAGE DES DROGUES?

► Nous sommes pour l'**abrogation immédiate de la loi de 1970**, qui est un préalable pour avoir un grand débat public sur la politique des drogues avec l'ensemble des acteurs: usagerEs, professionnelEs des addictions, pouvoirs publics, habitantEs des quartiers concernés par le trafic, etc.

► Nous sommes pour la **dépenalisation de l'usage de l'ensemble des drogues aujourd'hui illicites**: cannabis, opiacés, cocaïne, psychotropes hallucinogènes, etc. Cela implique la possibilité pour les consommateurs de détenir leur consommation personnelle, sur le modèle de ce qui se pratique au Portugal, sans risquer de problème avec la police et la justice.

► Nous sommes à terme pour la **légalisation de l'ensemble des produits et dans un premier temps du cannabis**.

Nous ne sommes pas naïfs et nous savons que dans le cadre d'un régime capitaliste le cannabis légalisé sera un marché comme un autre, comme le montre la croissance des groupes privés qui se sont positionnés sur ce créneau en Amérique du Nord. Il n'est pour nous pas question de placer la vente d'un cannabis légalisé dans les mains de la «star-up nation» macroniste. La politique des drogues est une question sociale. De ce point de vue, il paraît utile de se pencher sur les expériences en cours à New York où, avec bien sûr des limites, et pour un principe d'équité sociale qui est formulé ainsi, une partie des licences de vente du cannabis est réservée à des personnes issues des communautés afro-américaines et latinos qui ont subi la répression policière et judiciaire pour leur participation aux trafics.

► En parallèle de la dépenalisation et de la légalisation doit se mettre en place une véritable politique publique de prévention, en particulier en direction des plus jeunes, de réduction des risques avec l'ouverture rapide sur l'ensemble du territoire de lieux d'accueil, de salles de repos, de salles de consommation supervisée avec une présence de professionnelEs médicaux et sociaux (Halte Soins Addiction), de places d'hébergement dédiées. Il faut travailler à la facilitation de l'accès aux soins médicaux, à l'insertion professionnelle via des dispositifs innovants comme TAPAJ (travail alternatif payé à la journée). C'est la demande de nombreuses municipalités comme Lille, Marseille et Bordeaux.

Il faut donc par exemple que la prévention dans les collèges ne soit plus effectuée par les forces de répression, police et gendarmerie, mais par des professionnelEs qualifiés et pourquoi pas des usagerEs, travailleurEs pairs intégrés dans les équipes de prévention.

C'est ce qui se pratique dans de nombreux pays, en Europe et au Canada avec des résultats probants tant pour les usagerEs que pour les riverainEs.

Quimper Contre l'offensive

«civilisationnelle». Pour la centaine de participantEs, le forum organisé, vendredi 3 février, par le collectif quimpérois contre la (contre)-réforme des retraites, commence par les mots d'Ambroise Croizat. Dans la salle des Halles de Quimper s'élèvent ses paroles : «Il est permis d'envisager que demain la Sécurité sociale assurera à toutes les femmes, à tous les hommes une certitude quant à leurs possibilités de vie, la prévention des accidents et leur réparation, l'indemnisation de toutes les pertes de travail tel que le chômage, et l'assurance contre tous les risques sociaux... et la retraite nationale pour tous les vieux de France... Ce plan [prévoit] la remise complète entre les mains des assurés eux-mêmes des organismes de la Sécurité sociale.»

Après le discours de son grand-père, Pierre Caillot-Croizat résume les grandes étapes de la création puis les multiples coups portés à cette œuvre sociale : des ordonnances de 1967 — qui instauraient le paritarisme syndicats-patronat en lieu d'une gestion aux mains des assuréEs — aux «réformes» Balladur, Juppé, Touraine faisant passer l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, ou augmentant le nombre d'annuités nécessaires de 37,5 à 43.

Le débat avec des représentantEs de Solidaires, de la FSU ou de la FédéB (diverses associations étudiantes en Bretagne) et dans la salle a confirmé la nécessité de hausser le niveau de la mobilisation contre cette attaque «civilisationnelle». Si toutEs sont convaincus de la nocivité du projet gouvernemental, ils et elles estiment aussi que des grèves saute-mouton, des manifestations «tour du pâté de maison» ne suffiront pas. Pour gagner, il faut bloquer le pays et la production, rappelle-t-on du côté du NPA, de Solidaires, des Gilets jaunes, multiplier les initiatives, les distributions de tracts, les actions autour des centres commerciaux...

S'il n'est pas mis un coup d'arrêt à ce projet, c'est à la Sécurité sociale que le gouvernement et le patronat s'en prendront afin de faire disparaître tout ce qui émanait du projet de Croizat. Au-delà de l'aspect financier de la réforme, s'exprime la haine du patronat et du gouvernement envers une organisation où les usagerEs, les producteurEs ont la main sur un budget supérieur à celui de l'État. Reste à mettre en œuvre la radicalité exprimée durant cette soirée lors des prochains rendez-vous.

Correspondant NPA 29

Saint-Denis Mobilisation contre les violences policières.

Quand l'information des conditions d'interpellation et de garde à vue des 29 étudiantEs du campus Condorcet (voir *l'Anticapitaliste* n°647) a été connue, elle a trouvé un écho certain chez les habitantEs de Saint-Denis qui se sont rassemblés devant le commissariat de La Plaine le 4 février. Les violences imposées aux étudiantEs, qui les ont immédiatement dénoncées, sont la partie émergée de l'iceberg des violences systémiques commises par des policiers des commissariats de La Plaine Saint-Denis et Saint-Denis Central, mais aussi de la police municipale. La violence physique et psychologique est un moyen pour construire face à la population, et d'abord la jeunesse, un rapport de domination qui s'émancipe des lois, sous couvert d'une impunité totale.

Au point qu'il est très rare que ces violences qui imprègnent les relations quotidiennes de la police et des habitantEs soient dénoncées. Le combat du comité Justice et Vérité pour Yanis est d'autant plus précieux qu'il a commencé à fissurer le mur de silence et visibiliser ces actes, par des manifestations et une lutte sur le terrain judiciaire pour connaître la vérité sur la mort de Yanis et pour faire condamner les violences subies par sa famille et ses proches le 4 juin 2021 lors de l'hommage qu'elles et ils avaient organisé en sa mémoire.

L'idée a émergé, en lien avec les étudiantEs victimes des violences, d'organiser un rassemblement pour dénoncer l'ensemble des violences policières sur le territoire de Saint-Denis. Avec une double préoccupation : exprimer la détermination à rendre visibles les violences policières lorsqu'elles se produisent, mais aussi prévenir que le mouvement social qui a engagé la confrontation pour la défense du système de retraites, ne se laissera pas intimider et ne laissera attaquer aucune de ses fractions. Le rassemblement, préparé dans les assemblées générales étudiantes du campus Condorcet et de Paris 8, dans l'AG interprofessionnelle des grévistes de Saint-Denis le 31 janvier, a été annoncé à la marche aux flambeaux de Saint-Denis et au bal d'Aubervilliers le 3 février.

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées samedi 4 février devant le commissariat de La Plaine. Le rassemblement s'est tenu sans problème, les policiers restant derrière leur vitre sans tain. Des photos de différentes situations de violences policières identifiées à Saint-Denis ont visibilisé les raisons de notre colère, et une intervention a pris l'engagement de revenir chaque fois que cela serait nécessaire.

CorrespondantEs

La réforme Macron apparaît comme un révélateur de toutes les réformes subies par l'Éducation nationale. Non seulement toutes celles sur les retraites, à commencer par la réforme Touraine, qui porte à 43 ans le nombre d'annuités pour espérer une pension à taux plein ou la fin de la cessation progressive d'activité (CPA) qui permettait de finir sa carrière à temps partiel en étant payé à 100%, pourtant supprimé en 2010. Nous exigeons un retour à 60 ans, après 37,5 annuités et un taux plein sans décote. La colère vient également des réformes qui ont détricoté les conditions de travail ces dernières années. Que ce soit l'augmentation du nombre d'élèves par classe, l'augmentation du temps de travail avec des heures sup imposées, ou la perte du sens du métier avec les évaluations permanentes, le bac en mars, la destruction du bac pro, la sélection à l'université (Parcoursup) ou des enseignements limités au socle...

Pap Ndiaye, le pompier pyromane

Macron a décidé d'envoyer son meilleur homme pour convaincre les personnels. Pap Ndiaye propose un pacte avec le diable. L'enseignantE qui acceptera de le signer verra son salaire augmenter de 10%, contre une augmentation de 11% à 13% de son temps de travail !

Les classes resteront surchargées, car au lieu de profiter de la (petite) baisse démographique à venir, le ministre supprime des postes d'enseignantEs. Plutôt que d'ouvrir et de diversifier les enseignements pour que chaque enfant trouve sa voie et son intérêt à l'école, la rue de Grenelle préfère renforcer l'enseignement des maths au détriment de l'enseignement technologique en 6e. Et Pap NDIaye s'étonne du manque d'intérêt et de candidats pour la profession. Sans doute que sa politique, dans la continuité de Blanquer, y est pour beaucoup.

Un énervement palpable

Les personnels de l'éducation ont répondu présents dans les grèves et les manifestations. Des

ÉDUCATION NATIONALE Une profonde colère contre le gouvernement

Les grévistes dans les établissements scolaires étaient largement majoritaires (plus de 60%) pour les journées du 19 et 31 janvier 2023, ce qui montre une forte détermination du milieu contre la réforme des retraites. Impossible de s'imaginer des enseignantsE, des personnels de l'Éducation nationale (AESH, ATTE, etc.) encore avec des élèves à 64 ans.



PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB

établissements en Seine-Saint-Denis ou à Paris ont tenté de partir en grève reconductible début février. Une grève marchante, pour construire et renforcer les dates de mobilisation suivantes, pour étendre la grève à d'autres secteurs.

Cependant, la période de vacances scolaires roulante, qui s'étend sur tout le mois de février, ralentit la mobilisation dans l'Éducation nationale. En réalité, ce secteur pourrait être moteur dans la grève reconductible, même si pour l'instant, il reste en attente d'un autre secteur pour l'épauler. La mobilisation recouvre des rythmes différents d'un bout à l'autre du territoire et il nous faut, collectivement, trouver les bons rythmes. C'est la tâche de l'heure.

Pour cela il est indispensable de se coordonner, par des assemblées générales de l'éducation. Les AG interprofessionnelles peuvent se

mettre en place lorsqu'au moins deux secteurs seront ouvertement dans la bataille. Des AG également à tous les échelons (le quartier, la ville, le département, la région et nationalement), en accompagnant les rythmes des grévistes, avec leurs avancées et leurs reculs, en gardant un caractère représentatif et majoritaire. Nous devons reconstruire ce que nous avons perdu lors du confinement. Là où ces AG existent déjà, il faut arriver à leur donner corps dans les manifestations (banderoles communes) ou bien au travers d'actions locales (retraite aux flambeaux, réunion publique, bal...). Notre tâche est de rendre visible et palpable le changement d'état d'esprit de la population contre Macron et sa réforme.

En outre, pour l'heure, l'intersyndicale nationale donne les rythmes, et il n'est pas question

aujourd'hui de briser l'unité syndicale. Cependant, il faut arriver à imposer une grève générale reconductible, dont la décision appartient en dernière instance aux grévistes.

La grève pour la victoire

La route est étroite, mais, pour la première fois, nous avons les moyens de gagner contre Borne et sa clique de corrompus. Dans la bataille qui commence, le gouvernement pourra reculer sur des aspects qui lui semblent secondaires (mais centraux pour nous), comme il l'a déjà fait sur la durée des stages en lycée professionnel. C'est le moment de se mobiliser, de relever la tête et d'exiger non seulement une retraite et des salaires décents, mais aussi une école démocratique et émancipatrice. Et si Macron refuse, alors il faudra s'en débarrasser.

Raphaël Gregg

RAFFINERIES «Nous sommes contre la stratégie des journées de grève et de manifestations "saute-mouton"»

*À la raffinerie de Donges, après la grève locale de trois semaines, en avril 2022, portant sur les embauches, la ré-intérialisation des métiers sous-traités et la reconnaissance des qualifications, il y a eu les journées de mobilisations des 27 octobre et 10 novembre (voir *l'Anticapitaliste* n° 634 du 27 octobre 2022). David, délégué syndical CGT de la Raffinerie de Donges (44), raconte l'ambiance de la lutte actuelle contre la réforme des retraites de Macron et Borne.*

Après vos combats de l'an passé, en voici donc un nouveau en défense des retraites...

Depuis les grèves TotalEnergie sd'octobre-novembre, l'annonce gouvernementale sur les retraites est arrivée très vite. On regrette que l'intersyndicale ait choisi de mobiliser uniquement sur la réforme des retraites et pas sur les salaires, source de rentrées de cotisations sociales, ni sur l'indexation des salaires sur l'inflation ni sur l'assurance chômage. En Loire-Atlantique, les manifs ont été massives dès le 19 janvier, encore plus le 31 janvier : 70 000 à Nantes, 18 000 à Saint-Nazaire.

De tels rassemblements dans les petites villes n'avaient pas été vus depuis longtemps : à Châteaubriand, 3 000, à Ancenis 4 500, comme à Redon.

Comment fonctionne la grève ?

Traditionnellement par tournée dans les ateliers, assemblées générales de syndiquéEs, assemblées générales du personnel. Les débats sont centrés sur la grève reconductible. Le 7 février, il y a un vote par équipe de quart à la prise de poste. FO et la CFDT sont dans la grève dans le cadre de l'intersyndicale nationale. Pour notre part, syndicat des raffineries, et banderoles sur les ponts).

nous sommes contre la stratégie des journées de grève et de manifestations «saute-mouton», stratégie perdante selon nous. Les relations avec les autres raffineries se font dans le cadre de la CGT de la coordination TotalEnergies et de la Fédération Pétrole.

Et avec d'autres boîtes autour...

On est en contact tout d'abord par le biais de l'interpro CGT de la raffinerie puis localement avec les Ports et docks, Mines-Energies, les cheminotEs. Le 26 janvier il y a eu une journée de grève et des actions (rassemblement et banderoles sur les ponts).

L'union Locale CGT a constitué un «bureau des luttes» qui se réunit tous les jeudis et met au point des actions proposées à l'intersyndicale.

Mercredi 8 février, les mêmes et d'autres vont se retrouver ici à la raffinerie de Donges pour une nouvelle journée de grève. Ce processus de luttes structuré vient renforcer la mobilisation planifiée par l'intersyndicale nationale. Ne perdons pas de vue que la lutte actuelle doit aussi mettre un coup d'arrêt au rouleau compresseur du néolibéralisme autoritaire que ce gouvernement déploie.

Propos recueillis par GG

FÉMINISME IVG dans la Constitution: un premier pas?

La plus conservatrice des deux chambres vient, le 1^{er} février 2023, par 166 voix contre 152, de se prononcer pour que soit inséré «la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse» à l'article 34 de la Constitution.

Cette petite majorité a été obtenue grâce aux voix de la gauche, des macronistes, d'une partie du groupe centriste et de quinze voix des LR sur la base d'un amendement de dernière minute proposé par le sénateur de la Manche Philippe Bas (LR), ancien collaborateur de Simone Veil: «La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse».

Un long chemin législatif

À ce stade, l'inscription dans la Constitution n'est pas acquise. Le chemin est encore long... et le Sénat est en recul par rapport à l'Assemblée où le 24 novembre dernier, une large majorité — 337 voix pour, 32 voix contre et 18 abstentions — avait adopté la proposition de Mathilde Panot (LFI) pour l'article 66 de la Constitution: «la loi garantit l'effectivité et l'égal accès au droit à l'interruption volontaire de grossesse». Un texte rédigé en termes bien plus clairs et précis. Ce débat entre Assemblée et Sénat a un arrière-goût de déjà-vu. Il y a presque 50 ans, lors du vote de la loi Veil en 1974 qui a été un compromis, s'affirmait le droit à l'avortement mais un droit restreint et encadré par son article pénal qui, lui, n'était pas abrogé. Pour que le droit à l'IVG soit inscrit dans la Constitution, il faut que

Après un débat houleux qui a vu une partie de la droite et de l'extrême droite se déchaîner, le Sénat a fait un pas vers l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution.

AVORTEMENT: LA COLÈRE DES OPPOSANTS



CHARMAG

les deux chambres adoptent le même texte, puis un référendum doit confirmer. Plus rapide serait le dépôt d'un projet de loi par le gouvernement. Il devrait alors être voté aux deux tiers des deux chambres réunies en Congrès.

Un droit restreint

Les associations féministes, réunies dans le Collectif «Avortement Europe, les femmes décident», n'ont pas manqué de dire leur inquiétude à propos de la

formulation du Sénat «dans la mesure où en cas d'accession de l'extrême droite au pouvoir, une nouvelle loi pourrait tout à fait déterminer des "conditions" en régression, voire en totale contradiction, par rapport à la loi actuelle».

Elles rappellent à E. Macron ses engagements après l'annulation de l'arrêt Roe v. Wade de 1973 aux États-Unis, et lui demandent de soutenir un projet de loi pour la constitutionalisation du droit

à l'avortement ainsi que pour l'inscription de ce droit dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Tout ceci nous montre, s'il en était besoin, que le droit des femmes à décider librement de leur maternité et à disposer de leur corps n'est jamais complètement acquis et que nous ne devons pas baisser la garde. Car les opposants eux ne désarment jamais.

Commission nationale d'intervention féministe

SNCF «Le principal souci pour la grève aujourd'hui, c'est le manque d'argent»

Depuis la première grande manif du 19 janvier contre la réforme des retraites, comment se passent les discussions autour de la mobilisation?

La grève du 19 janvier a été très bien suivie, notamment par des services de la SNCF qui ne sont habituellement pas les plus combattifs, chez les administratifs par exemple. Il y a eu un phénomène intéressant: les collègues en pointe lors de la grève de 2019 attendaient un peu de voir la réaction des autres avant de se lancer et lorsqu'ils ont vu que ça prenait, cela a eu un effet boule de neige avec unE cheminotE sur deux en grève ce jour-là. Depuis, tout le monde sait qu'il faudra certainement plus que quelques «journées d'actions», même réussies, pour gagner. Cependant, la grève qui a suivi le 31 janvier a été moins forte (10 points de moins), avec des AG assez faibles. C'est un gros souci de ces dernières années: les AG sont beaucoup moins fournies alors que c'est là que peuvent se décider les revendications et les actions concrètes pour construire le mouvement avec une prise en charge de la grève par les grévistes eux-mêmes. Beaucoup de collègues se contentent d'attendre sur les listes WhatsApp ou Signal ce qui a été décidé... sans eux. Il y a aussi l'idée que le blocage est une sorte de fin en soi: en gros l'objectif est que «ça ne roule

Après les deux grandes journées de mobilisation contre la réforme de retraites, nous faisons le point sur les suites du mouvement avec un cheminot de Pantin.



PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS
le mouvement mais qui ne l'ont pas encore rejoint.

pas». C'est une vision très restrictive de la grève qui se résumerait à un mouvement dans les transports publics, les routiers et les raffineries. Résultat, on entend au sein même de la SNCF des collègues dire: «ça ne sert à rien que je fasse grève, je ne bloque rien». Mais la force de la grève, c'est la mise en mouvement consciente de millions de personnes: des secrétaires aux dockers en passant par les vendeuses des grands magasins. Le temps libéré par la grève doit servir à l'auto-organisation, réfléchir, aiguiller ses arguments, débattre, aller à la rencontre des salariés qui sont d'accord avec

embaucher à 7 heures font maintenant 3 heures de transport en commun aller/retour par jour pour ne plus payer l'essence. Idem pour les cantines où on peut manger pour 5 euros: il y a beaucoup plus de monde qu'auparavant. On va avoir des collègues grévistes mardi (parfois en faisant «grève à la maison»), et samedi 11 février des non-grévistes dans la rue. Il ne faut pas opposer les deux. Samedi 11 février au soir, il faudra faire l'addition des manifestations de mardi et de samedi vu que ce ne seront pas forcément les mêmes personnes.

Comment est l'état d'esprit des collègues?

Si le rejet de la réforme est énorme, pour l'instant tout le monde se regarde un peu en chien de faïence en se demandant qui va partir en premier. Et il y a un peu le sentiment à la SNCF que les cheminots ont déjà beaucoup donné (avec la RATP en tête) en 2019 et que c'est à d'autres de prendre le relais. Nous tentons de dépasser ces craintes en mettant dans le paysage la nécessité d'une grève générale tout en n'attendant pas un hypothétique appel qui viendrait d'en haut pour s'y mettre.

Propos recueillis par la rédaction

SANOFI Des salariés sanctionnés pour avoir revendiqué des hausses de salaires

Face aux mobilisations des salariés pour des augmentations de salaire, la direction de Sanofi menace et sanctionne avec des justifications fantaisistes.

Sur une quinzaine de sites, à l'occasion des NAO (négociations annuelles obligatoires), à la suite de propositions totalement inacceptables de la direction en matière salariale (rappelons les bénéfices records de Sanofi!), toute l'intersyndicale a lancé en novembre 2022 un mouvement de grève de plusieurs semaines. À la fin de la grève, les menaces de sanctions et les sanctions tombent à Ambarès, au Trait, à Vitry. À Montpellier aussi: 15 salariés ont reçu une lettre recommandée de «recadrage», un gréviste actif non protégé est licencié et les deux représentantes syndicales de Sud-Chimie, Sandrine C. et Marion L., ont été convoquées le 2 février sous prétexte de faute lourde.



NPA

Inconsistance des faits reprochés

L'entretien entre la direction locale et les déléguées menacées a révélé la totale inconsistance des faits qui leur sont reprochés.

Dès la fin de l'entretien avec la direction, les organisations CFDT, CGT et Sud-Chimie ont organisé une AG du personnel sur le site qui a rassemblé 80 personnes. Puis, tard dans la matinée du 2 février, Sud-Chimie et la CGT ont participé à un rassemblement-conférence de presse devant l'entrée où une centaine de soutiens étaient présentEs: représentant national CGT Sanofi, UD CGT, élus LFI de Montpellier, porte-parole du NPA, du PCF, du PG, de RP, des GJ...

Dans son message de soutien, Philippe Poutou décrivait la grève comme «l'expression d'une juste colère face à ceux qui s'en mettent toujours plein les poches» et assurait de son «soutien dans leur combat Sandrine, Marion et aux autres camarades de Sanofi» et être «toujours là à vos côtés. Il faut en finir avec ce système!»

Dans les interventions et les conversations était soulignée la constante dégradation de la situation des salariés de l'entreprise et de l'établissement, en prise directe avec la stagnation salariale, les restructurations, les démantèlements, les fermetures ou ventes de sites, les mutations, la sous-traitance, la précarisation et les méthodes de direction démotivantes.

Cette bonne mobilisation de soutien va se poursuivre afin de mettre en échec la volonté de la direction de couper des têtes pour dissuader les mobilisations de reprendre. Le NPA 34 continuera à y prendre toute sa part.

Séraphin Langlois

Version longue sur le site du NPA 34: <http://npaherault.blogspot.com/>
<http://npaherault.blogspot.com/2023/02/apres-la-grève-la-direction-de-sanofi.html>

Les Nôtres

Christophe Gilbert, dit Victor

Notre ami et camarade Christophe Gilbert (Victor à la LCR) nous a quittés dans la nuit du 28 au 29 janvier après une longue, trop longue maladie et bien des souffrances. Il avait 67 ans.

En cette période de lutte des classes intense, Victor aurait aimé être avec nous, lui qui fut dès son plus jeune âge toujours dans les combats de sa classe, celle des exploités et des opprimés. Après avoir milité à LO dans sa ville d'origine, Saint-Nazaire, et s'être confronté à la violence policière lors d'une manifestation où il fut blessé, Christophe comme tant d'autres immigrés de Bretagne, du pays Angevin, du Maroc, d'Algérie ou de Tunisie a été embauché comme ouvrier spécialisé à la RTC Phillips (près de 2000 salariés) à Dreux, en Eure-et-Loir.



Métallo à Dreux

Métallo, il fut un syndicaliste actif et, après un passage par le PCF, il a rejoint la LCR de Dreux avec d'autres camarades de sa cellule du PCF dont Guy Barbin, secrétaire de l'UL CGT de Dreux. Christophe, lui, était le secrétaire CGT du syndicat local de la métallurgie, à la fin des années 1970 et à l'orée des grandes luttes contre les licenciements à la RTC, dont il fut un des animateurs.

Il fut aussi un ardent militant contre le racisme et le fascisme du Front national qui avait choisi Dreux comme première étape de son ascension électorale. À l'issue de cette grande grève avec occupation de plusieurs semaines, le camarade Victor fit partie de la charrette des licenciés (plusieurs centaines) et dut envisager sa reconversion.

Victor, postier, élu au comité central de la LCR

Au milieu des années 1980, après un passage par Saint-Nazaire et Paris, Christophe, postier, nous a retrouvé à Dreux. Nos chemins communs en politique et en amitié se sont poursuivis. Actif dans l'animation de la cellule ouvrière de la Ligue, il a toujours défendu avec beaucoup de pédagogie et l'unité ouvrière et le programme révolutionnaire internationaliste. Il fut élu en 1992 au comité central de la LCR, lors de notre 10^e congrès. Féru d'histoire et de politique, grand lecteur, il était un passeur hors pair de nos convictions et fondamentaux auprès des camarades et de son milieu salarié.

Au-delà de cet engagement, loin de tout ascétisme, Christophe était un bon vivant, un ami avec qui nous passions des soirées joyeuses, chaleureuses et interminables où entre musique et apéro... nous ne nous lassions pas de refaire le monde.

Christophe, par delà son militantisme mais aussi ses graves problèmes de santé de plus en plus préoccupants, demeura toujours un camarade avec qui il était agréable d'échanger, de débattre, de vivre en camaraderie et en amitié. La vie, les parcours divers des uns et des autres nous ont séparés géographiquement mais jamais nos convictions communes ne se sont éloignées.

Être accompagné du drapeau rouge de la IV^e Internationale

Enfin pour raisons de santé, Christophe s'est retrouvé en longue maladie, a changé de ville et est allé rejoindre sa compagne en Normandie. Ça c'était Christophe... comme nous l'aimions. Il est décédé à Saint-Nazaire.

À la veille de sa disparition, encore très lucide, il nous a dit qu'il allait mourir, qu'il voulait en finir et qu'il demeurait le marxiste-révolutionnaire qu'il fut, toute sa vie consciente. Son dernier souhait étant d'être accompagné du drapeau rouge de la IV^e Internationale. Ce sera fait, camarade Victor ! Nous adressons toutes nos condoléances et notre affection à tes proches, ton fils, ta sœur, tes frères, nièces et neveux.

Victor nous continuons ton combat pour la justice et la dignité, pour un autre monde débarrassé de l'exploitation et des oppressions. Hasta siempre !

Tes camarades de Dreux, Quimper, Saint-Nazaire, Nantes, Caen, Paris et d'ailleurs.

Égalité femmes-hommes

À quand des moyens à la hauteur des constats ?

La publication du 5^e rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes est accompagné du message suivant : «Le sexisme, on ne sait pas toujours comment ça commence, mais on sait comment ça se termine...».

Le message est bien tiède vu les conclusions du rapport : non seulement le sexisme ne recule pas mais certaines de ses manifestations les plus violentes s'aggravent.

Des actes sexistes plus graves et en augmentation

Le nombre et la gravité des actes sexistes augmentent dans les espaces public, professionnel, privé, numérique : 14% des femmes déclarent avoir subi une agression sexuelle ou un viol (22% de celles de 18 à 24 ans), 22% ont déjà vécu une situation d'emprise psychologique ou de jalouse excessive imposée par leur conjoint, 15% ont déjà subi des coups portés par leur partenaire ou ex-partenaire (20% chez les 50-64 ans). Le nombre de victimes de violences conjugales a augmenté de 21% entre 2020 et 2021 : 143 morts violentes au sein du couple ont été recensées par la police et la gendarmerie, contre 125 l'année précédente.

Les femmes représentent 85% de ces morts, les stéréotypes de genre, les clichés sexistes et les situations de sexisme quotidien continuent d'être banalisés. 57% des femmes ont déjà subi des blagues ou remarques sexistes, 41% un déséquilibre dans les tâches ménagères, 41% des siffllements et gestes déplacés de la part d'un homme, 38% des situations de «mansplaining», 29% des remarques faites sur leur tenue ou physique...

Des violences qui ont émergé plus récemment sont aussi recensées : violence en ligne, virulence accrue sur les réseaux sociaux, barbarie dans de très nombreuses productions de l'industrie pornographique.



PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

L'enquête met également en lumière comment les femmes adaptent leur vie au sexisme qu'elles anticipent : façon de se vêtir, conduite d'évitement, activités seules, renoncement à une voie d'étude ou professionnelle... Ainsi 93% des personnes interrogées estiment que les femmes et les hommes ne connaissent pas le même traitement dans au moins une des sphères de la société (travail, espace public, école, famille...). Ce consensus autour du traitement inégal entre femmes et hommes suscite dans l'opinion le sentiment très net qu'il est plus difficile d'être une femme qu'un homme dans la société actuelle.

Si la population reconnaît et déplore l'existence du sexisme, elle ne le rejette pas en pratique. Ce phénomène se rencontre particulièrement chez les hommes interrogés. Ils sont beaucoup moins nombreux que les femmes à constater les inégalités de traitement. Il

y a davantage de conservatisme chez les hommes les plus âgés : tout en considérant les deux sexes égaux, ils enferment les unes et les autres dans des rôles sociaux très stricts. Mais, parmi les hommes de moins de 35 ans, on observe un ancrage plus important des clichés «masculinistes» et une plus grande affirmation d'une «masculinité hégémonique», qu'ils semblent percevoir comme une valorisation de leur genre.

Ce décalage entre perception, déclarations et pratiques a des conséquences tangibles en matière de violence symbolique, physique, sexuelle, économique. Du sexisme banalisé au quotidien, à ses manifestations les plus violentes, il existe un continuum des violences, l'un faisant le lit des autres.

Selon ce rapport, les personnes interrogées expriment un manque de confiance important à l'égard des pouvoirs publics quant à l'efficacité

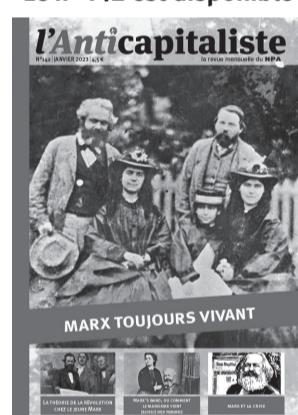
des moyens de lutte contre le sexisme. Toutefois l'intervention des pouvoirs publics est tout particulièrement attendue par l'opinion.

2 milliards par an pour un plan de lutte contre les violences

Le HCE propose des pistes d'action en urgence pour enrayer ce phénomène sous la forme de 10 recommandations. Elles reposent sur plusieurs axes : agir sur les mentalités dès la petite enfance, sur l'éducation sexuelle et affective, les choix d'études ; agir sur les médias et réguler les contenus numériques ; renforcer la protection des femmes en milieu scolaire avec la lutte contre le harcèlement ; renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en politique ; rendre les services publics plus performants pour l'accueil des femmes victimes et le suivi judiciaire des plaintes... Le chantier est immense et nécessite des moyens importants. Les féministes chiffrent à environ 2 milliards par an les besoins pour un véritable plan de lutte contre les violences. Pour obliger l'État à faire face à ses responsabilités nous devons plus que jamais être mobilisés !

***l'Anticapitaliste* la revue**

Le n° 142 est disponible



Vous pouvez vous la procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : ***l'Anticapitaliste***, 2 rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex. Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Automobile

Renault-Nissan, la roue tourne dans l'économie capitaliste mondialisée

En mars 1999, la nouvelle alliance Renault-Nissan annonçait un 4^e constructeur mondial d'automobiles. Cocorico ! Renault, prenant le contrôle de Nissan, rivalisait avec Volkswagen, Toyota ou General Motors. C'en est fini !

Dans les annonces du 6 février 2023, Renault cède le contrôle financier de Nissan.

Pas de nouveaux projets identifiés. Les discours des deux firmes ne sont pas en phase : chacun ne détient plus que 15% du capital de l'autre.

Au début des années 2000, c'est la fermeture de 3 usines d'assemblage sur 7, la destruction 30% des capacités de production et la suppression 23000 emplois, soit 15% des effectifs totaux, du jamais-vu depuis des décennies dans une entreprise japonaise de cette taille. Le tout sous la houlette de Carlos Ghosn, ce patron voyou désormais démasqué.

Parce que détenteur jusqu'à présent de 40% des actions de Nissan, Renault a reçu des dividendes pour ces dix dernières années, d'un montant de 4,8 milliards d'euros. Merci pour les actionnaires de Renault qui

sans conteste en ont bien profité alors que ce sont les salariés qui ont fait les frais des restructurations, chez Nissan comme chez Renault.

Nissan, une firme de plus dans le démantèlement

La prétention de Renault à dominer l'alliance et pourquoi pas à absorber Nissan, est devenue de moins en moins crédible. La mise à jour des pratiques de Ghosn et sa fuite ont entraîné, cause et prétexte, un gel de l'alliance Renault-Nissan depuis trois ans. Nissan n'acceptait plus un accord défini comme «inégal». L'accord annoncé le 6 février leur donnant raison sur ce point n'a pu se conclure qu'après une rencontre à Paris le 6 janvier 2023 entre Macron et le Premier ministre japonais.

Nissan devient ni plus ni moins une firme de plus dans le démantèlement de Renault en 5 nouvelles entités. De nouveaux partenariats financiers et industriels sont noués tous azimuts, à l'exemple de Google, pour toute la transformation numérique des voitures et de leur fabrication, de Geely, une firme chinoise concurrente de Nissan, et d'Aramco, le géant pétrolier d'Arabie saoudite.

Les salariés attaqués

Les consignes de travail ne cessent de changer, les conventions collectives volent en éclats, les suppressions de postes et d'emplois s'accumulent au fil de ces ruptures d'activités. Maintien des droits acquis et des emplois ne peuvent

être gagnés que par notre action collective, salariées et salariés. C'est la tâche du moment !

Alors que l'urgence est à la réorientation des transports prenant en compte les conséquences du dérèglement climatique, Renault dont l'actionnaire de référence demeure le gouvernement français, est comme les autres firmes automobiles obsédé par la recherche de rentabilité. À la loterie des fusions capitalistes, les patrons ne gagnent pas à tous les coups. La preuve par ce que devient Renault-Nissan ! Raison de plus pour combattre leur monde car ce sont toujours les mêmes, celles et ceux du rang, qui trinquent.

Correspondant blog NPA
autocritique

50^e festival d'Angoulême

Un grand cru pour une édition collector

Les fans ont déferlé par dizaine de milliers dans les rues d'Angoulême. Devant les bulles ou les salles d'exposition, les files d'attente étaient monstrueuses.

L'exposition *L'Attaque des Titans* de Hajime Isayama n'a pas pu recevoir tout le monde, sa billetterie a dû stopper dès jeudi. Le nouvel espace Manga agrandi autour de la gare et de l'Alpha était encore trop petit. Les éditeurs indépendants sous la bulle du Nouveau Monde affichaient de larges sourires grâce à des ventes stratosphériques. Un bonheur n'arrivant jamais seul, dimanche en soirée le député macroniste d'Angoulême a été dégagé par le candidat Nupes que nous soutenons.

Signe des temps, la contestation règne de plus en plus dans la BD avec des événements « off de off » organisés aussi bien dans la vieille ville sur le plateau qu'aux bords de la Charente, à proximité de la Cité de la BD. La Maison des peuples et de la paix (MPP), gérée par Attac, Baobab (soutien aux immigrés) et un collectif féministe présentaient 3 expositions avec un grand succès et une visite surprise (voir encadré ci-contre).

Quatre prix à retenir pour ce 50^e festival

Le Fauve d'or (meilleur album de l'année) a été attribué au roman

Philippe Poutou, avec le dessinateur Cardon

Super Loto Éditions et les Requins Marteaux avaient organisé une rencontre avec Cardon¹, le dessinateur du *Canard enchaîné*, et Philippe Poutou sur le thème du ras-le-bol au Forum du Nouveau Monde. La salle était pleine à craquer, il manquait des chaises et on s'installait comme on pouvait. Cardon, 86 ans, a expliqué son enfance en Bretagne sous l'occupation nazie et ses premières révoltes, puis son expérience d'ouvrier aux Chantiers navals de Lorient qui allait le guider toute sa vie dans la fidélité à ceux d'en bas, même quand il devint un dessinateur connu. Macron (le toxique) et Poutine (le tsar impérialiste stalinien) en ont pris pour leur grade. Philippe n'était bien sûr pas en reste et a bien montré comment le dessin pouvait aider à la prise de conscience et aussi en soutien aux luttes. Cardon étant un historien hors pair de tous les mouvements de révolte, la discussion aurait pu durer longtemps.

graphique *la Couleur des choses* de Martin Panchaud aux éditions Ça et Là. Simon, un jeune ado anglais, mise les économies familiales lors d'une course hippique et gagne un gros lot qu'il ne peut encaisser. Entre-temps, sa mère est tombée dans le coma et son père a disparu. Ce récit d'apprentissage se distingue par sa forme novatrice. Les personnages y sont des cercles colorés et les décors, des cartes. Martin Panchaud est né en 1982 à Genève, en Suisse, et vit depuis quelques années à Zurich. *Fleurs de pierre* de Hisashi Sakaguchi aux éditions Revival a

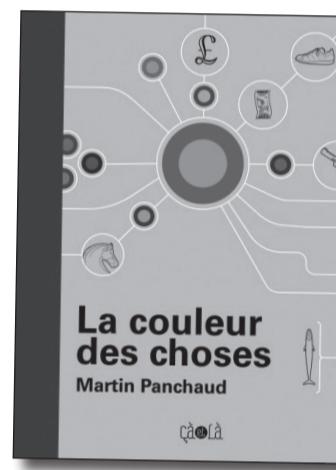
reçu le Prix du patrimoine. Cette réédition d'un classique du manga qui a pour cadre la Yougoslavie de 1941 livrée aux exactions nazies et dont les héros sont deux enfants en butte aux horreurs de la guerre, est proposée dans une version fidèle à l'originale. Hisashi Sakaguchi naît dans le département de Saitama au Japon et grandit à Tokyo. Après avoir travaillé le jour et suivi les cours au lycée le soir, il abandonne ses études et rejoint Mushi Production. Le Prix du « off de off » a été attribué à *la Dernière Artiste soviétique* de Viktoria Lomasko chez Hoochie

Coochie. C'est le reportage dessiné d'une artiste russe en exil. Née en 1978 en Union soviétique, Victoria Lomasko interroge, trente ans après la partition du bloc de l'Est, les vestiges de cet empire autant en Russie que dans les nouveaux États qualifiés d'indépendants.

L'Elvis d'or a été décerné à *Kiss the sky. Jimi Hendrix 1942-1970* chez Glénat. Ce prix non officiel, initiative du journaliste rock Philippe Manœuvre et de Hervé Desinge de *l'Écho des savanes*, a été remis dans le cadre d'un restaurant converti en salle de concert avec comme devise « *du rock et des riffs de guitare endiablés* ».

Sylvain Chardon

1 – Voir l'article de Philippe Poutou sur Cardon, *l'Anticapitaliste*, n°645 du 19/01/2023.

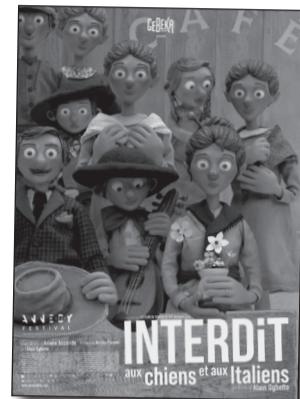


Cinéma

Interdit aux chiens et aux Italiens, d'Alain Ughetto

Film d'animation franco-italiano-suisse, durée 1h10 min, sortie le 25 janvier 2023.

On pouvait lire cette phrase « *Interdit aux chiens et aux Italiens* » sur les petits écriveaux accrochés aux devantures de magasins à la fin du 19^e et au tout début du 20^e siècle lors de l'immigration des Italiens qui fuyaient alors la misère de leur pays.



Une petite pancarte qui montre bien l'accueil

réserve aux migrantEs. C'était une autre époque mais les méfiances et l'hostilité envers les étrangerEs restent les mêmes au fil du temps et des vagues de réfugiéEs. Ce film d'animation d'Alain Ughetto retrace l'exil de ses grands-parents, Luigi et Cesira, de l'Italie vers la France. À la fin de l'été, lorsque les travaux des champs étaient terminés, les hommes du village franchissaient les Alpes et passaient leurs hivers en France pour travailler comme ramoneurs, chiffonniers, manœuvres sur les chantiers, dans les mines, partout où ils pouvaient se faire embaucher pour gagner quelques sous, risquant leur santé et leur vie qui ne valait rien aux yeux des exploitants français. Les femmes, elles, pendant ce temps, restaient au pays à s'occuper du foyer et des enfants.

Au bout de quelques années, le grand-père Ughetto a fini par s'installer en France avec toute sa famille car la vie en Italie était devenue trop difficile, la guerre s'ajoutant aux crises économiques. Comme beaucoup, il espérait ainsi donner une vie meilleure à ses enfants.

Histoire universelle des immigréEs

Le réalisateur narre avec tendresse et poésie l'histoire de ses aïeuls : Luigi, qu'il n'a pas connu mais dont son père lui a beaucoup parlé et Cesira, sa grand-mère, qu'il a tant aimée.

À travers son histoire personnelle, c'est celle, malheureusement universelle, de l'immigration qu'Alain Ughetto raconte. Ce sont les vies de ces hommes et de ces femmes qui s'exilent parce qu'ils ne peuvent plus vivre dignement dans leur pays, qui cherchent mais qui, au bout des voyages, ne trouvent pas vraiment mieux, subissant le racisme, les insultes, le mépris, les maltraitances et bien sûr la surexploitation.

La forme du film ajoute à l'émotion, à l'humour aussi, donnant ainsi un peu de légèreté à des vies si dures. C'est un film d'animation en stop-motion. Ça fonctionne très bien. Un style qui rappelle un autre film d'animation aussi très humain et émouvant : *Ma vie de Courgette* sorti il y a quelques années.

Interdit aux chiens et aux Italiens est un très beau film d'animation, un témoignage important par ce qu'il raconte et surtout pour ne pas l'oublier, l'histoire des oppriméEs, celle des ouvrierEs et paysanEs qui luttent pour survivre.

Béatrice Walylo

Cinéma

Domingo et la brume, d'Ariel Escalante Meza

Film costaricain, durée 1h32 min, sortie le 15 février 2023.

« Une fois, je vais bien vous l'expliquer... »

...ou alors on le fera à la manière forte ! C'est qu'ils y tiennent, à ces terres qu'ils doivent acheter. D'emblée on les croit capables de tout pour parvenir à leurs fins. C'est le progrès. Il faut bien la faire passer, cette autoroute, tout le monde y trouvera son compte. Avec Domingo (Carlos Ureña, magnifique), on rencontre les unEs après les autres celles et ceux dont on comprend à la fois qu'ils et elles sont hostiles à ce que nous appellerions un grand projet inutile imposé... et qu'ils et elles vont céder

aux pressions des hommes du projet.

C'est qu'ils et elles ne font pas le poids, en proie au découragement, à la résignation, voire au désespoir. Les promoteurs du projet sauront mettre tous les atouts de leur côté... jusqu'à la sourde menace que laisse planer la moto qui sillonne le secteur, montée par de jeunes hommes de main manifestement prêts à en découdre.

Mais Domingo et la brume...

Mais il ne fait aucun doute que Domingo ne cédera pas. Le vieil homme, ce très beau vieil homme, hirsute, la barbe

et les cheveux gris en bataille, perdu dans son grand ciré jaune, nimbé de brume mystérieuse, que l'on suit dans la visite qu'il rend à ses amis et à sa fille, se ravitaillant au passage pour ne pas manquer d'alcool, semble armé d'une détermination sourde et silencieuse (et d'une carabine). Il résistera à la défection des uns et des autres, et avec sa vache pour seule compagne, il ira au bout, il ne peut pas faire autrement, parce qu'il a de puissantes raisons dont seule sa fille, qui pourtant n'y croit pas vraiment, peut avoir une idée.

Claude Moro

Table ronde sur la pédocriminalité

Pendant le festival et avec l'aide du Spin off, les collectifs organisent également une table ronde avec plusieurs invitées. La table ronde débute en visioconférence avec l'intervention de Iris Brey, docteure en théorie du cinéma et autrice. Sur scène, c'est Marie Bardiaux-Vaienté qui ouvre le bal, scénariste de bande dessinée et historienne, militante pour l'abolition universelle de la peine de mort et militante féministe anticarcérale. Elle est suivie par Anne-Laure Maduraud, juriste et ancienne juge des enfants, féministe. C'est ensuite Mirion Malle, autrice de bande dessinée engagée dans la lutte féministe qui prend la parole, puis Catherine Staebler, co-éditrice aux éditions Biscoto, qui publient

notamment un journal mensuel à destination du jeune public. Les intervenantes aux profils et personnalités complémentaires ont abordé avec pertinence les questions que suscite la représentation de l'inceste, de la pédocriminalité. Les interventions ont tourné autour de la loi et du pénal, de la censure, de la domination masculine dans le milieu, de ce dont on veut parler et de la manière dont on veut aborder les sujets difficiles, y compris auprès des enfants, sans oublier les réactions qu'ont suscité le simple fait d'en parler.

Le public est en majorité jeune dans la salle, et la table ronde se termine sous un tonnerre d'applaudissements. Le public salue la qualité des prises de parole qui ont été un soulagement, un vent de fraîcheur face aux discours habituels qu'on nous serine et qui rétrécissent un débat déjà stérile.

Offensive réactionnaire

Cependant certains n'ont pas attendu pour passer à l'offensive. Dès les premières contestations, des salves ont été tirées, allant des pontes de la bande dessinée à une certaine partie de la presse en passant par tous les quidams fervents défenseurs d'une liberté d'expression dénuée de substance. Il n'y aura pas de répit pour celles et ceux qui dénoncent courageusement le sexism. Parmi les offensives réactionnaires, outre un débat organisé par le Point autour de la sexualité dans la bande dessinée (notons déjà

que le terme « sexualité » est un choix malheureux lorsqu'on parle de viol d'enfant), on note également que « La 5^e couche » a distribué gratuitement un fanzine intitulé « *Les raisons de la colère* », titre volontairement ambigu puisqu'il fait référence au nom de la tribune contestataire mais dont le contenu est en réalité une tentative de décrédibiliser les auteurEs engagéEs contre le sexism en utilisant leurs dessins sans les en avoir informés. Des réponses sexistes

face aux accusations de sexism : le ton est donné. Si Franck Bondoux, non content du débat organisé par le Point, semble vouloir remettre le couvert l'année prochaine, il n'en est pas moins des collectifs en lutte contre le sexism et pour les droits des enfants dont le travail militant a ouvert un processus qui ne permettra pas qu'on retourne en arrière, qu'on retourne au silence.

Hélène Topouria

Peux-tu nous faire un retour sur ce qu'il s'est passé à Melle en 2019, quelle fut votre action militante et pour quelles raisons ?

Le lycée Joseph-Desfontaines de Melle s'est très fortement mobilisé lors de la passation des épreuves d'E3C (épreuves communes de contrôle continu, depuis supprimées) en janvier et février 2019. Les élèves, les enseignantEs et les parents d'élèves se sont tous mobiliséEs pour dénoncer aussi bien l'esprit général de la réforme Blanquer que les conditions déplorables de passation des examens. Les épreuves ont été reportées trois fois sous l'effet de l'ampleur de la contestation. Pendant plusieurs semaines, un bras de fer s'est engagé avec l'administration et le rectorat de Poitiers, qui ont préféré avoir recours aux forces de l'ordre ainsi qu'à des pressions managériales. Lors d'une des journées de mobilisation, des élèves ont été enferméEs dans les salles d'examen, et l'administration a barricadé tout un étage de l'établissement, sanglant des portes coupe-feu et des sorties de secours.

Ce jour-là, l'administration a mis en danger les élèves : des consignes avaient été données de ne pas appeler les pompiers et de ne pas évacuer les élèves alors que plusieurs cas de malaise avaient été signalés, notamment un malaise cardiaque qui n'a pas été pris en charge. Certains élèves ont dénoncé des violences commises à leur égard par des membres de l'administration, avérées par des témoignages aussi bien d'élèves que d'enseignantEs. Bien que le rectorat de Poitiers ait été informé de ces débordements, il n'a cessé de durcir sa logique de répression du mouvement de contestation. À cela se sont ajoutées des pressions morales et managériales : l'administration a par exemple contraint des enseignantEs grévistes à participer à des réunions institutionnelles. En deux semaines, plus de vingt enseignantEs ont été mis en arrêt maladie à la suite des pressions qu'ils subissaient. En résumé, cette affaire est l'histoire d'un passage en force de l'administration qui a tout mis en œuvre pour faire taire la contestation. Elle a finalement réussi à y parvenir en prenant des mesures exemplaires contre quatre enseignantEs qu'elle identifiait comme les «meneurs» et «meneuses» de cette mobilisation. En tout, nous avons été suspenduEs huit mois, puis très lourdement sanctionnéEs lors de conseils de discipline, les sanctions allant jusqu'à des mutations d'office.

De votre point de vue, pourquoi y a-t-il une telle répression ? pour faire taire la colère ?

Selon moi l'objectif est double : instiller la peur en mettant en place des sanctions exemplaires et tenter de pousser à une redéfinition des droits et des libertés syndicales, jugées contraignantes pour l'administration. Lorsque nous avons appris notre suspension, nous avons commencé un long travail de recensement pour déterminer si nous étions ou non un cas isolé. Nous nous sommes rendu compte que la répression que nous subissions avait eu lieu dans près de la moitié des académies, et dans des configurations semblables, bien qu'elle ait été plus ou moins extrême selon les cas. Contrairement à ce que l'on pense, les enseignantEs ne sont pas soumis à un devoir de réserve mais à un devoir de neutralité, ce qui leur permet, lorsqu'ils ne sont plus en service ou en grève, de pouvoir exprimer publiquement et librement leur désaccord avec une réforme et avec leur hiérarchie.

ÉDUCATION «Selon le tribunal administratif une action de grève est une prise d'otage "symbolique"»

Entretien. À la suite d'une action militante contre la réforme Blanquer en 2019 dans un lycée de Melle (Deux-Sèvres) au moment des épreuves du bac, quatre enseignantEs sont victimes de répression. Entretien avec l'un d'entre eux, **Aladin Lévêque**, enseignant, syndicaliste à Sud éducation et membre du collectif des répriméEs de l'Éducation nationale «Sois prof et tais-toi».



Au-delà de susciter la peur, la répression a pour objectif de créer des précédents juridiques pour vider peu à peu de sa substance le droit syndical

Dans l'ensemble des cas recensés, l'administration estimait que l'usage du droit de grève entrainait en contradiction avec l'obligation de neutralité des enseignantEs, ce qui revenait à l'interpréter comme un devoir de réserve. Le droit de grève devient alors fautif par lui-même. Ce que nous apprend ce jugement, c'est qu'il n'est plus besoin de fautes caractérisées pour sanctionner un fonctionnaire. À l'origine, on nous reprochait un usage «abusif» du droit de grève : notre administration nous accusait d'avoir bloqué notre établissement et d'avoir, à cette occasion, «séquestré» des membres de l'administration. Le rectorat de Poitiers, face à l'épreuve des faits, avait lui-même fini par abandonner ces accusations lors des conseils de discipline. Cela n'a pourtant pas empêché le tribunal administratif de considérer qu'il y avait eu un blocage «symbolique» de l'établissement et, par la même occasion, une «séquestration symbolique» des membres de l'administration.

Ou comment reconnaître que, factuellement, nous n'avons rien fait de mal, si ce n'est faire grève. En 2018, Emmanuel Macron et Jean-Michel Blanquer avaient qualifié de «prise d'otage» l'action de grève initiée par les enseignantEs au moment du bac. Le 6 décembre dernier, le tribunal administratif a réalisé leur rêve le plus fou en décrétant qu'une action de grève pouvait être interprétée comme une prise d'otage «symbolique». Au-delà de susciter la peur, la répression a aussi pour objectif de créer des précédents juridiques dans le but de vider peu à peu de sa substance le droit syndical...

Face à ce jugement, la mobilisation autour de vous existe : que s'est-il déjà passé ? Que prévoyez-vous ?

Nous avons reçu un soutien syndical sans précédent. De nombreux

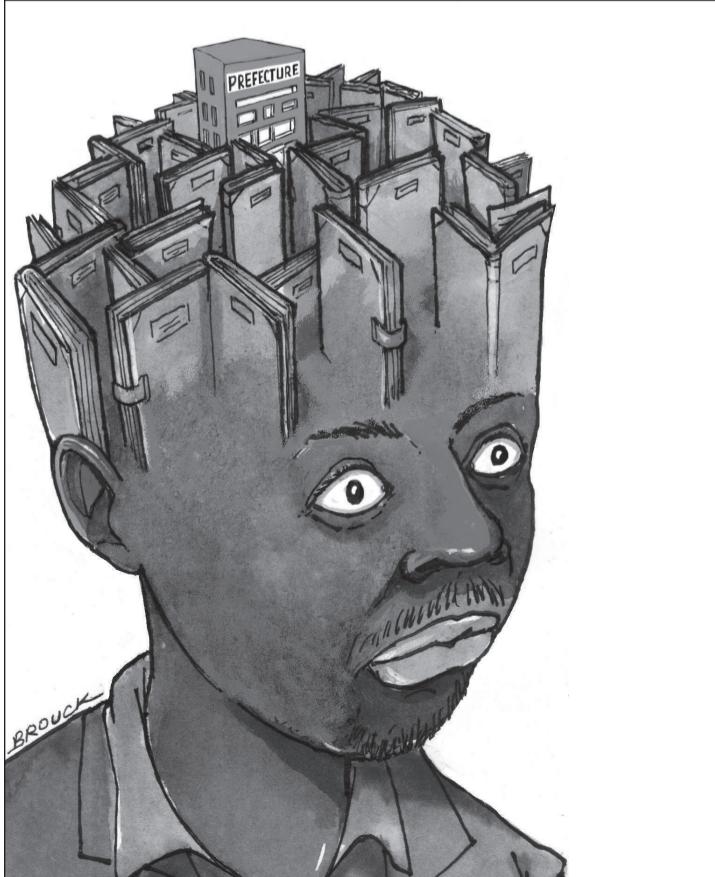
qui tous, ont été poursuivis par leur hiérarchie ou leur administration en raison de leur activité syndicale. En 2021, nous avons aussi participé à la création du collectif des répriméEs de l'Éducation nationale «Sois prof et tais-toi», qui a pour but de recenser et d'accompagner toutes celles et ceux qui subissent une telle répression syndicale. Nous allons bien évidemment poursuivre ce travail car, à l'Éducation nationale comme ailleurs, la liste ne cesse de s'allonger. Concernant le verdict, nous ne pouvons accepter qu'il fasse office de précédent juridique : nous allons donc faire appel de la décision.

Quels liens faites-vous avec les autres formes de répression comme avec les anti-bassines elles et eux aussi répriméEs ?

La stratégie répressive est toujours payante pour le pouvoir en place. Elle fait peur, elle coûte très cher à celles et ceux qui la subissent et elle permet de ralentir n'importe quelle lutte sociale et de la transformer en une lutte uniquement défensive. Pendant que nous luttons pour nous défendre, la réforme du bac s'est peu à peu installée et mise en place ; tout le temps que nous passions à nous défendre, c'était du temps que nous n'avions plus pour la combattre. Comme toujours, ils miseront sur le pourrissement de la situation et compteront ainsi sur l'usure des militantEs ; pour cela, ils n'ont pas d'autres armes que la répression. Il faut à tout prix que nous les empêchions de transformer la lutte contre les bassines en une lutte défensive...

Propos recueillis par Alexandre Raguet

L'image de la semaine



Vu ailleurs

EL NIÑO POURRAIT ÊTRE DE RETOUR POUR NOUS JOUER DE MAUVAIS TOURS.

Plusieurs centres de prévision anticipent l'arrivée prochaine de ce phénomène climatique récurrent, connu pour générer des pics de température planétaire. Sous l'effet conjoint d'El Niño et du réchauffement climatique, la hausse de la température globale pourrait selon certains scientifiques être supérieure d'1,5 °C à la période pré-industrielle en 2023 ou 2024. [...] D'une durée comprise entre huit mois et un an, El Niño réapparaît dans le Pacifique tous les trois à sept ans. «C'est une anomalie par rapport à la situation normale», explique à Reporterre le climatologue et océanographe Éric Guilyardi. De manière générale, poursuit le chercheur, les eaux de surface de l'ouest du Pacifique sont plus chaudes que celles situées à l'est : elles peuvent atteindre 30 °C aux abords de l'Indonésie, contre 24 °C le long des côtes latino-américaines. Cette différence de température génère une différence de pression dans l'atmosphère, ce qui contribue à la formation des alizés. [...]

Certaines années, l'équilibre se rompt : à la suite d'un coup de vent, ou par «effet de glissement des alizés», les eaux chaudes s'aventurent jusqu'au centre du Pacifique. Les vents intertropicaux s'affaiblissent en conséquence, «et la machine s'enraye». Au large du Pérou, les remontées d'eau froide s'interrompent. Or, ces dernières jouent le rôle de «climatiseur de la planète Terre», explique à Reporterre le climatologue Jérôme Vialard, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Conséquence de leur disparition : «L'atmosphère se réchauffe, localement et à l'échelle de la planète.» [...]

Les conséquences sociales et environnementales pourraient être importantes. Durant cette phase, les sécheresses ont tendance à être plus importantes au nord de l'Australie et du Brésil, en Afrique australe, en Inde, aux Philippines et en Indonésie. «La récolte de riz peut être jusqu'à moitié moindre dans ces régions», poursuit le climatologue. À l'inverse, la Californie, l'Afrique de l'est et l'Amérique du sud peuvent être sujettes à de très fortes pluies. [...] À plus long terme, la communauté scientifique commence à penser que le réchauffement climatique pourrait amplifier certains effets du phénomène. [...]

Hortense Chauvin, «Avec El Niño, la température pourrait bondir en 2023», Reporterre, 3 février 2023.

l'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

12 € = 3 MOIS
D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

| | Tarif standard | Jeunes/chômeurs/précaires |
|-------------------|--|---|
| Hebdo | <input type="checkbox"/> 6 mois 35 € <input type="checkbox"/> 1 an 70 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 € |
| Mensuel | <input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 € |
| Hebdo + Mensuel | <input type="checkbox"/> 6 mois 60 € <input type="checkbox"/> 1 an 120 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 45 € <input type="checkbox"/> 1 an 90 € |
| Promotion d'essai | Hebdo + Mensuel offert | <input type="checkbox"/> 3 mois 12 € |

ÉTRANGER

Jointre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@nspac.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard

17,5 € par trimestre 12,5 € par trimestre 30 € par trimestre

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

12,5 € par trimestre 10 € par trimestre 22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter

Nom : Prénom :

Adresse : Ville :

Code postal : Mail :

Désignation du compte à débiter

IBAN : BIC :

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions. Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Numéro ICS : FR43ZZZZ554755

Date : Signature obligatoire

www.npac2009.org